

D'ANCIENS MINISTRES, DE HAUTS RESPONSABLES ET DES HOMMES D'AFFAIRES POURSUIVIS
DE LA GRANDEUR À LA DÉCADENCE

Page 4

VIGNETTE AUTOMOBILE

**LE DÉLAI
PROROGÉ
AU 15 AÔUT**

Page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 3758 | Jeudi 1^{er} août 2019 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

AÏN TÉMOUCHENT

**SAISIE
DE PLUS DE
4 QUINTAUX
DE KIF**

Page 3

BELKACEM ZEGHMATI NOUVEAU MINISTRE DE LA JUSTICE

**FULGURANT
RETOUR
EN GRÂCE**

Page 3



LICENCES DE DIVONA ET DE SLC

**L'ARPCE
RASSURE
SES CLIENTS**

Page 5



FIFA AWARDS

**BELMADI NOMINÉ POUR
LE PRIX DU MEILLEUR
ENTRAÎNEUR**

Page 24



12

individus arrêtés
et 47,09 quintaux
de câbles récupérés

16

ressortissants
subsahariens
interceptés au
large de Cap
Falcon

39

morts dans
des accidents
de la route,
en une semaine

Blida: près de 400 candidates au concours d'entrée à l'école des Cadets de la nation

Près de 400 lauréates du cycle moyen, qui ont décroché le Brevet d'enseignement moyen (BEM) avec de très bonnes moyennes, participent mardi, au concours d'entrée à l'école des Cadets de la nation "Chahid Zemit Hamoud", relevant de la première Région militaire de Blida.

Les candidates, accompagnées de leurs parents, se sont présentées très tôt ce matin devant cette école, pour passer le concours d'admission au cycle secondaire, destiné exclusivement aux filles cette année, et qui s'est ouvert ce mardi, avec l'espoir de le décrocher pour pouvoir suivre une formation au niveau de cette institution de formation militaire.

La première journée de ce concours, qui s'étalera sur trois jours, a été réservée aux consultations médicales pour versifier l'état de santé des candidates, et s'assurer de leur aptitude à suivre une formation au niveau de l'école des Cadets de la nation. Elles ont subi, entre autres, des examens en cardiologie, ophtalmologie et dentaires, avant de suivre un test d'apti-



tude physique. Les candidates passent également devant un psychologue, pour déterminer leur disposition à respecter à se conformer aux règles de disciplines imposées par cette école militaire.

Les fortes chaleurs augmentent le niveau du stress physiologique



Les fortes chaleurs, qui affectent l'Algérie en été ces dernières années, sont susceptibles d'avoir des effets sur les personnes, avec l'augmentation du stress de chaleur humain, ainsi que sur son environnement, a indiqué le directeur du Centre climatologique national (CCN). Compte tenu de l'évolution du climat, le stress de chaleur, fort et extrême, a augmenté en Algérie, a

indiqué M. Salah Sahabi-Abed à l'APS, soulignant que cette tendance pourrait entraîner des effets sociaux, économiques et environnementaux sur le pays, et un impact sur le confort humain.

Il a précisé, à titre d'exemple, que l'élévation de la température la nuit "augmentera fortement" ce qu'on appelle la Température physiologique équivalente (PET) du corps humain, sachant que le corps humain est sensé profiter la nuit pour se rafraîchir, afin d'équilibrer le processus de thermorégulation. Le PET est utilisé, généralement, en bioclimatologie pour évaluer la température ressentie par le corps et le stress de chaleur humain, a expliqué l'expert. Ainsi, le niveau du stress physiologique "fait référence à tout changement dans la relation entre le corps humain et son environnement. "S'il n'est pas compensé par le processus de thermorégulation, il résulterait en hyper-ou hypothermie", a-t-il indiqué.

Tramway de Mostaganem: la mise en service avant la fin du 1^{er} semestre 2020

Le ministre des Travaux publics et des Transports, Mustapha Kouraba, a mis l'accent sur l'impératif de lancer les essais techniques du tramway de Mostaganem, vers la fin du premier trimestre 2020, en attendant la réception du projet et sa mise en service, avant la fin du premier semestre 2020, a indiqué mardi un communiqué du ministère.

Présidant, lundi, une réunion au siège de son département, consacrée à l'examen de l'état d'avancement des différents projets de la wilaya de Mostaganem, notamment le projet du tramway et le dédoublement de la voie reliant la ville à l'auto-route Est-ouest, à laquelle a pris part le wali de Mostaganem, Mohamed Abdennour Rabhi, le ministre a insisté sur l'impératif de "respecter les délais fixés au projet du tramway de Mostaganem, et de parachever les travaux d'aménagement de l'environnement dans les plus brefs délais, pour réduire le désagrément causé par les travaux quotidiens, aux habitants de la région".

Un exposé exhaustif sur le projet du tramway de Mostaganem, dont le taux d'avancement des travaux de réalisation a dépassé



les 66 %, a été présenté devant le ministre, lors de de cette réunion qui a regroupé des cadres du secteur, ensemble des intervenants, ainsi que les sociétés chargées de la réalisation et du suivi.

LE GÉNÉRAL RACHID BENYELLES :

"Les millions d'Algériens qui manifestent depuis le 22 février exigent un changement radical du système et l'instauration d'un Etat de droit, en passant préalablement par une période de transition conduite par des hommes et des femmes n'ayant pas appartenu au régime profondément corrompu des vingt dernières années"

En vacances, un enseignant découvre un diamant de 2,12 carats

En vacances, un enseignant originaire du Nebraska a découvert un diamant de 2,12 carats dans le parc Crater of Diamonds, dans l'Arkansas. Cette pierre précieuse marron mesure la taille d'un haricot en grain. Il s'agit du plus gros diamant découvert sur le site, depuis le début de l'année. Un homme de 36 ans récemment découvert un diamant de 2,12 carats, dans le parc Crater of Diamonds (États-Unis), situé dans l'Etat de l'Arkansas. Il s'agit de la plus grosse pierre précieuse trouvée sur le site cette année, rapporte l'Arkansas Times, lundi 29 juillet. Elle est de la taille d'un haricot en grain et d'une couleur proche de celle du cognac. Depuis janvier 2019, pas moins de 296 diamants ont été trouvés sur place. Onze d'entre eux pesaient plus d'un carat. Josh Lanik, un enseignant du Nebraska, était en vacances avec sa femme et leurs enfants, lorsqu'il a fait la plus belle découverte de l'année. Une découverte favorisée par la pluie. La pierre se trouvait à moins de 5 mètres, d'une tranchée située dans la partie sud-ouest de ce parc, où le public est autorisé à venir tenter de dénicher une gemme. Les fortes averses qui se sont abattues sur le site, mi-juillet, ont eu pour conséquence la multiplication des précieuses trouvailles. "Quand la pluie met au jour les plus gros diamants, ils se mettent à briller quand le soleil revient, et ils sont plus faciles à repérer", explique un porte-parole du parc, Waymon Cox. Un communiqué de presse explique, qu'à la fin de leur visite, Josh Lanik et sa famille se sont rendus à l'accueil, pour présenter le fruit de leurs recherches. L'employée présente a tout de suite repéré la pierre de couleur marron, et est partie l'analyser dans un bureau. "Elle n'a pas voulu nous dire si c'était un diamant, mais vu sa réaction, on était sûrs que c'était le cas", raconte le père de famille. Les Lanik ont ensuite été convoqués dans le bureau, où on leur a annoncé qu'ils venaient d'établir un nouveau record pour l'année 2019.

D
I
X
I
L
T

BENSALAH A LIMOGÉ SLIMANE BRAHIMI

Belkacem Zeghmati, nouveau ministre de la Justice

Slimane Brahimi n'est plus ministre de la Justice, garde des Sceaux.

ROSA CHAOUI

Il a été limogé hier, et c'est Belkacem Zeghmati qui lui succède à la tête de ministère de souveraineté. "Le chef de l'Etat, M. Abdelkader Bensalah, a mis fin, ce jour mercredi 31 juillet 2019, aux fonctions du ministre de la Justice, garde des Sceaux, exercées par M. Slimane Brahimi", a indiqué hier, un communiqué de la présidence de la République.

"Conformément aux dispositions de la Constitution, le chef de l'Etat a nommé M. Belkacem Zeghmati, ministre de la Justice, garde des Sceaux, après consultation de M. le Premier ministre", ajoute la même source. Slimane Brahimi n'aura occupé ce poste, que quatre mois seulement. Il a été en effet, nommé ministre de la Justice dans le gouvernement de Noureddine Bedoui, le 31 mars dernier. Son successeur est donc Belkacem Zeghmati, qui occupait jusque-là la fonction de procureur de la République près la Cour d'Alger. Il a été nommé à ce poste par le chef de l'Etat par intérim, Abdelkader Bensalah, le 16 mai dernier, en remplacement de Benkathir Benaissa. Décidément, Belkacem Zeghmati revient de loin, lui qui a effectué une traversée du désert, de quelques années. Ainsi, et alors qu'il occu-



pait la fonction de procureur de la République près la Cour d'Alger depuis de nombreuses années, il a été limogé au mois de septembre 2015, par l'ancien président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Un limogeage qui est directement en rapport, avec l'affaire de Chakib Khelil, comme l'ont soutenu alors, et à l'unisson, les observateurs.

En 2013, le 12 août plus précisément, il avait lancé des mandats d'arrêt contre l'ex-ministre de l'Energie, Chakib Khelil, dans l'affaire de Sonatrach. Via une conférence de presse, il a aussi lancé des mandats d'arrêt contre les

enfants et l'épouse de Chakib Khelil.

Une procédure qui a fortement déplu au cercle présidentiel, étant donné que Chakib Khelil passait pour être un fidèle ami du président Bouteflika.

Le nouveau ministre de la Justice, en l'occurrence Tayeb Louh, nommé au même mois d'août, a tôt fait de sauver Chakib Khelil, qui était déjà parti aux Etats-Unis à partir d'Oran, en inventant un incroyable vice de forme qui rendait nulle et non avenue, la procédure judiciaire.

R.C.

BDL, BNA ET COMMISSARIAT À L'ÉNERGIE ATOMIQUE

Nomination de nouveaux responsables

PAR RIAD EL HADI

Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, a procédé hier mercredi, à la nomination de Rachid Belaïd, de El Houari Rahali et de Abdelkader Mellah, respectivement, aux postes de Président directeur général (PDG) par intérim de la Banque de développement local (BDL),

de Président directeur général (PDG) par intérim, de la Banque nationale d'Algérie (BNA), et de Commissaire à l'énergie atomique, a indiqué un communiqué de la présidence de la République.

Le poste de PDG de la BDL a été occupé par Mohamed Karim, depuis son installation le 26 mai 2015. Pour sa part, le poste de PDG de la

BNA a été occupé par Aboud Achour, depuis son installation le 26 mai 2015.

Concernant Mellah, il remplace Merzak Remki, dont il a été mis fin à ses fonctions. Ce dernier avait été installé à la tête du Commissariat de l'énergie atomique (Comena), le 9 juillet 2018.

R.E.

RADIO ET TÉLÉVISION ALGÉRIENNES

Appel à "consolider" et "diversifier" les espaces d'expression politique

Le ministre de la Communication, Porteparole du gouvernement, Hassane Rabehi, a réaffirmé, mercredi à Alger, la nécessité pour la Radio et la Télévision algériennes, de "consolider" et de "diversifier" les espaces d'expression politique, destinés à l'ensemble des acteurs politiques de la société, "conformément" aux cahiers des charges de ces établissements.

Lors d'une cérémonie organisée par le ministère de la Communication, en l'honneur des lauréats algériens au Festival arabe de la

Radio et de la Télévision, organisé récemment à Tunis, M. Rabehi a réaffirmé, "la nécessité pour la Radio et la Télévision algériennes, de consolider et de diversifier les espaces d'expression politique, destinés à l'ensemble des acteurs politiques de la société, conformément aux cahiers des charges de ces établissements".

"Cette mission de service public devra être accomplie, dans le respect total des règles de la profession et celles de l'éthique et de la déontologie, ainsi que les dispositions législa-

tives, applicables en la matière, notamment celles contenues dans la loi relative à l'activité audiovisuelle", a-t-il souligné.

Il a fait savoir, à cet égard, que "l'ensemble des médias, exerçant sur le territoire national, sont tenus en matière de programmation d'émissions d'expression politique et de débats contradictoires, de se conformer à ces règles, dans un esprit d'équité, envers tous les acteurs de la vie politique nationale".

R.N.

AÏN TÉMOUCHENT ET AÏN DEFLA

Saisie de plus de 4 quintaux de kif traité

Une importante quantité de kif traité, s'élevant à quatre (4) quintaux et trois (3) kg a été saisie mardi à Beni Saf, dans la wilaya d'Aïn Témoüchent, par des Garde-côtes, alors que 71 kg de la même substance prohibée, ont été saisis à Aïn Defla par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), en coordination avec des éléments de la Gendarmerie nationale, annonce mercredi le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

"Dans le cadre de la lutte contre la crimina-

lité organisée et dans la dynamique des opérations visant à contrecarrer la propagation du fléau du narcotrafic dans notre pays, des Garde-côtes ont saisi, le 30 juillet 2019 à Beni Saf, wilaya d'Aïn Témoüchent (2^e Région militaire), une grande quantité de kif traité s'élevant à quatre (4) quintaux et trois (3) kilogrammes, tandis qu'un détachement de l'Armée nationale populaire, en coordination avec des éléments de la Gendarmerie nationale, a arrêté, à Aïn Defla (1^{ère} RM), un narcotrafiquant en sa possession 71 kilo-

grammes de la même substance", précise la même source.

Par ailleurs, à Tindouf (3^e RM) et Tamanrasset (6^e RM), des détachements de l'ANP "ont intercepté neuf (9) orpailleurs et saisi un fusil de chasse, quatre (4) véhicules tout-terrain, vingt-neuf (29) groupes électrogènes, seize (16) marteaux piqueurs, 2.000 litres de carburants et cinq (5) sacs de mélange d'or brut et de pierres".

D'autre part et suite à une opération de recherche et de sauvetage, des Garde-côtes

"ont réussi à porter secours et assistance, à quatorze (14) personnes coincées près de la plage Aïn Barbar à Annaba (5^e RM)", alors que d'autres Garde-côtes "ont déjoué, à Oran (2^e RM), des tentatives d'émigration clandestine de vingt-cinq (25) personnes, à bord d'embarcations de construction artisanale". En outre, "quatorze (14) immigrants clandestins, de différentes nationalités, ont été appréhendés à Adrar", rapporte également le communiqué.

R.N.

DIALOGUE NATIONAL

Le FLN soutient Gaïd Salah

Dans un communiqué publié hier mercredi, le parti du Front de libération nationale (FLN), a réaffirmé sa position, appelant au dialogue pour "dépasser la crise" politique que connaît l'Algérie, depuis plusieurs mois.

Dans ce contexte, l'ex-parti unique a renouvelé son soutien à la position adoptée par l'Institution militaire, et exprimée par Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense, chef d'Etat major.

"Le FLN salue le dernier discours de Ahmed Gaïd Salah, prononcé lors de la cérémonie en l'honneur des lauréats des Cadets de la nation. Il appelle la classe politique, les personnalités nationales et la société civile, à se mettre en symbiose avec ce niveau de conscience, démontré par l'Armée populaire nationale", invite le parti de la majorité.

Pour le FLN, l'appel à un dialogue ne doit en aucun cas, être un prétexte pour que certaines parties puissent imposer "des conditions et des injonctions préalables". De même, l'ex-parti unique a tenu à défendre la liberté de la justice, de ce qu'il a qualifié de "tentatives d'influence".

Enfin, le FLN s'est dit prêt à participer avec force, mais aussi soutenir, l'instance du dialogue national.

HADJIS ALGÉRIENS

Nouvelles mesures

La mission algérienne du hadj est à pied d'œuvre, en vue de prendre toutes les mesures nécessaires, à même d'assurer le bon déroulement des rites, à Mina et Arafat, où il a été procédé à l'ajustement des différentes dispositions, au profit des hadjis et à l'encadrement des rites, conformément aux préceptes de l'Islam.

"Une réunion sera tenue jeudi avec la partie saoudienne, afin de présenter le plan de prise en charge et d'accompagnement des hadjis, durant l'accomplissement de leurs rites, par les membres de la mission, dont le nombre s'élève à plus de 400 personnes", a déclaré, mercredi à l'APS, le président du centre de la Mecque, Mohamed Cheikh.

De son côté, le président de la Commission de la fatwa et de l'orientation religieuse, au Centre de la Mecque, Mohand Idir Mechnane a fait état d'"une action anticipative, prise dans le but de préparer les hadjis avant moins de 15 jours du jour de Tarwiya".

R.N.

D'ANCIENS MINISTRES, DE HAUTS RESPONSABLES ET DES HOMMES D'AFFAIRES POURSUIVIS

De la grandeur à la décadence

Les procédures de poursuite judiciaire enclenchées par la justice, depuis plus de trois mois, concernant plusieurs dossiers de corruption impliquant d'anciens membres du Gouvernement, de hauts responsables et des hommes d'affaires, dont certains ont été placés en détention provisoire ou sous contrôle judiciaire, et d'autres mis en liberté, se poursuivent à ce jour.

PAR LAKHDARI BRAHIM

L'instruction la plus récente concerne l'ex-ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, interdit de sortie du territoire national et poursuivi pour des faits à caractère pénal relatifs à la corruption. Depuis l'ouverture, début avril, par le Parquet général près la Cour d'Alger, d'enquêtes préliminaires sur les affaires de corruption et de détournement de devises, la plupart des décisions prononcées par les différentes juridictions, en tête desquelles la Cour suprême, concernent le placement en détention provisoire.

Dans ce sillage, le Conseiller instructeur près la Cour suprême a ordonné la mise en détention provisoire de l'ex-Premier ministre, Ahmed Ouyahia, après l'avoir auditionné dans le cadre d'enquêtes anti-corruption concernant plusieurs affaires, dont celles de Mahieddine Tahkout (CIMA motors), Oulmi Mourad (Sovac), Hacène Arbaoui (Kia) et Mazouz Ahmed (Groupe Mazouz).

Ahmed Ouyahia est poursuivi, pour "octroi d'indus avantages à autrui lors de passation d'un marché, en violation des dispositions législatives et réglementaires, abus de fonction, conflit d'intérêts, corruption lors de passation de marchés publics".

La même juridiction avait aussi ordonné le placement de l'ancien Premier ministre, Abdelmalek Sellal, en détention provisoire, pour octroi d'indus avantages au titre de l'octroi de marchés publics et de contrats, dilapidation de deniers publics, abus de fonction, conflit d'intérêts, blanchiment d'argent et participation au financement occulte de la campagne électorale, concernant l'affaire Mazouz Ahmed.

Il s'agit des mêmes chefs d'accusations, hormis le blanchiment d'argent, retenus contre l'ancien ministre du Commerce, Amara Benyounes, placé aussi en détention provisoire.

Les deux anciens ministres de la Solidarité nationale, Djamel Ould Abbes et Said Barkat, auditionnés dans le cadre d'affaires liées à la dilapidation de deniers publics, passation de marchés en violation des dispositions législatives et réglementaires et



faux en écritures publiques, avaient été placés eux aussi en détention provisoire. Le Conseiller instructeur près la Cour suprême a ordonné, en outre, la mise en détention provisoire de l'ancien ministre de l'Industrie et des Mines, Youcef Yousfi, après son audition dans le cadre de l'affaire Tahkout. Youcef Yousfi est poursuivi, pour "octroi d'indus avantages à autrui lors de passation d'un marché, en violation des dispositions législatives et réglementaires, abus de fonction, conflit d'intérêts, corruption lors de passation de marchés publics et dilapidation de deniers publics".

Les dommages de la corruption

De son côté, l'ancien vice-président de Sonatrach, Abdekhaïd Feghouli, est poursuivi pour passation de marché contraire à la réglementation, en vue de l'octroi de privilèges injustifiés à autrui, dilapidation de deniers publics, et abus de fonction.

En ce qui concerne l'affaire de Hacène Arbaoui, propriétaire de la marque automobile (KIA), le Conseiller instructeur près la Cour suprême avait ordonné la mise en détention provisoire de l'ancien ministre de l'Industrie et des Mines, Mahdjoub Bedda, pour l'octroi d'indus avantages, aux propriétaires de sociétés de montage de véhicules.

Pour sa part, le juge d'instruction près le tribunal de Sidi M'hamed a ordonné le placement de 7 personnes en détention provisoire. Il s'agit de l'homme d'affaires, Hacène Arbaoui, deux cadres relevant du ministère de l'Industrie et des Mines, deux fonctionnaires au même ministère, et l'actuel Directeur général de la Banque nationale d'Algérie (BNA), en sus d'un ancien directeur d'une entreprise économique publique.

De son côté, l'ancien ministre des Transports, et ex-sénateur, Amar Ghoul, a été placé en détention provisoire après avoir été auditionné, dans le cadre des affaires Ali Haddad et Mahieddine Tahkout. Le prévenu est poursuivi pour octroi délibéré d'indus

responsables, pour avoir bénéficié d'indus avantages et transféré illicitement des capitaux à l'étranger.

Retrait des passeports des prévenus placés sous contrôle judiciaire

Par ailleurs, plusieurs anciens responsables du Gouvernement et hommes d'affaires, ont été placés sous contrôle judiciaire, avec le retrait de leurs passeports et obligation de se présenter une fois par mois, devant le Conseiller instructeur. L'ex-ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaalane, poursuivi pour octroi d'indus avantages, abus de fonction, conflit d'intérêts et corruption, a été placé sous contrôle judiciaire.

Ont également été placés sous contrôle judiciaire, l'ancien ministre des Finances, Karim Djoudi, poursuivi pour abus de fonction et dilapidation de deniers publics, et l'ancien ministre des Transports, Amar Tou, poursuivi pour octroi d'indus avantages à autrui et abus de fonction.

Les ex-walis d'Alger, Abdelkader Zoukh, et de Skikda, Benhocine Faouzi, se trouvent également sous contrôle judiciaire, pour octroi d'indus avantages à autrui, abus de fonction, conflit d'intérêt et corruption.

L'ex-P-dg de Sonatrach, Meziane Mohamed, poursuivi pour plusieurs délits, à savoir, octroi d'indus avantages à autrui, dilapidation de deniers publics et abus de fonction, a été placé, lui aussi, sous contrôle judiciaire. Dans ce sillage, le juge d'instruction près le tribunal de Sidi M'hamed a placé 3 personnes impliquées dans l'affaire Arbaoui Hacène (propriétaire de la marque KIA), sous contrôle judiciaire. Il s'agit de l'ex-directeur général de la Promotion de l'investissement au ministère de l'Industrie et des Mines, ainsi que les deux frères de l'accusé principal (Arbaoui).

Par ailleurs, plusieurs autres responsables ont été mis en liberté. Il s'agit du ministre du Tourisme et de l'Artisanat, et ex-wali de Tissemsilt, Abdelkader Benmessaoud, auditionné par le Conseiller enquêteur concernant des faits à caractère pénal, concernant l'affaire Mahieddine Tahkout.

L'actuel et l'ancien wali d'El-Bayadh, respectivement Khanfar Mohamed Djamel et Benmansour Abdellah, ainsi que l'actuel et l'ex-wali de Saida, Seif El Islam Louh et Djeloul Boukerbila, ont été mis en liberté.

D'autres anciens responsables comparaitront prochainement, devant la justice après que la Cour suprême a ordonné la réouverture des dossiers "Sonatrach", "Khalifa" et "l'autoroute Est-ouest".

L.B.

ACHAT DU MOUTON DE L'AID

L'effervescence n'est pas au rendez-vous !

À deux semaines de l'avènement de l'Aïd el Adha, les marchés aux bestiaux ne grouillent pas de monde, comme à l'accoutumée.

PAR IDIRAMMOUR

C'est tout le monde qui l'aura remarqué. Selon les premières impressions des habitués des marchés, trois choses sont à retenir, le peu d'engouement des citoyens, le nombre encore peu important des bêtes exposées et, surtout, pour certains, l'heure est au "wait and see", préférant temporiser avant de se décider.

Pour justifier cette situation, chacun va de son explication. Les maquignons et éleveurs, comme chaque année, crient au scandale et désignent d'un doigt accusateur les revendeurs occasionnels, "ceux-là même qui font flamber les marchés, faisant monter les enchères à leur guise". Ainsi donc, les premières données laissent prévoir que les marchés seront chauds, et déjà une hausse est constatée par les acquéreurs, par rapport au précédent exercice. Contrairement à ces derniers, bon nombre d'observateurs et de connaisseurs dans le domaine, expliquent que les véri-



tables raisons de ce manque d'engouement ont un rapport avec d'autres motifs, particulièrement avec l'abondance du cheptel cette année. En fait, les citoyens, indiquent ils, sont totalement rassurés par rapport à cette question et se disent qu'il ne sera pas trop tard, notamment après les assurances émanant, aussi bien du ministère de tutelle que de la Fédération nationale des éleveurs de cheptels. L'autre raison qui explique ce manque d'affluence des citoyens sur les marchés à bestiaux, est l'inflation. Cette dernière a touché en fait de façon sérieuse, la monnaie nationale au point où le salaire d'un fonctionnaire, aussi conséquent soit-il, ne suffit plus à garantir une vie digne, en raison de l'augmentation des prix des aliments, des

habits, et autres charges.... C'est ce qui a bouleversé davantage les ménages algériens, en termes de planification de leur budget, expliquent-ils. Reste que, même si les circonstances actuelles ne présentent guère l'engouement et l'enthousiasme des années écoulées au vu de la cherté de la vie, il semble que de nombreux Algériens ont déjà passé commande, alors que d'autres comptent sur les derniers jours, afin d'accomplir un rituel marqué par les pesanteurs économiques, sur la bourse du salarié. Partout ailleurs, contrairement à l'Aïd el-Fitr, les magasins d'habillement pour enfants ne laissent pas encore transparaître une quelconque animation...

I. A.

NON-RENOUVELLEMENT DES LICENCES DE DIVONA ET DE SLC

L'ARPCCE rassure ses clients

PAR RANIA NAILI

L'Autorité de régulation de la poste et des communications électroniques a invité hier, les clients des opérateurs DIVONA ALGERIE et SMART LINK COM (SLC), à se rapprocher de leurs services ou des opérateurs dont la liste est disponible sur son site électronique, pour assurer la continuité de leur activité, suite au non-renouvellement des licences d'exploitation de ces deux opérateurs.

"Dans le cadre des missions de l'Autorité de régulation de la poste et des communications électroniques, notamment pour assurer la continuité de service au profit des usagers, et suite au non-renouvellement de la licence d'établissement et d'exploitation d'un réseau public de télécommunications par satellite de type VSAT et de fourniture de services de télécommunications au public, attribuée à la société

Divona Algérie (Divona), et de l'autorisation de fourniture de services de transfert de la voix sur protocole internet (VoIP), attribuée à la société SLC, l'Autorité de régulation informe les clients des deux opérateurs cités supra, qu'ils peuvent se rapprocher des opérateurs dont la liste est disponible sur le site électronique de l'Autorité (www.arpce.dz), ou de soumettre une demande directement à l'Autorité, à l'adresse électronique: services@arpce.dz", a indiqué, dans un communiqué, le gendarme du secteur des télécommunications en Algérie.

L'Autorité a invité également les clients de ses deux opérateurs de communications électroniques, à se rapprocher d'elle "par tout autre moyen, afin de permettre aux services habilités de l'Autorité, d'intervenir pour les accompagner dans leurs démarches, visant à assurer la continuité de leur activité, et à leur permettre de

bénéficier d'une prestation de service, qui réponde à leurs besoins".

L'Autorité explique sa décision de non-renouvellement des licences d'exploitation de ces deux opérateurs, par le "non acquittement des opérateurs concernés de leurs redevances, conformément aux dispositions légales et réglementaires". Les décisions de non-renouvellement des licences d'exploitation de ces deux opérateurs, a-t-elle poursuivi, "n'ont pas été suivies par la communication par leurs soins, des listes de leurs clients, en dépit des différentes mises en demeure qui leur ont été adressées". S'excusant auprès des clients concernés par cette décision de non-renouvellement des licences d'exploitation pour ces deux opérateurs, l'Autorité s'est engagée à "les accompagner, avec diligence et efficacité, dès qu'ils se manifestent auprès de ses services".

R. N.

ALGER

Un réseau criminel démantelé

La brigade de la police judiciaire de la Sûreté de la circonscription administrative de Bab el Oued a démantelé un réseau criminel organisé, spécialisé dans le trafic de drogues, saisi près de 78 kg de cannabis et arrêté sept (7) suspects, a indiqué la cellule de communication de la Sûreté de la wilaya d'Alger, hier, dans un communiqué.

La brigade de la police judiciaire de la Sûreté de la circonscription administrative de Bab el Oued a démantelé un réseau criminel organisé activant dans

le périmètre d'Alger centre et sa périphérie, spécialisé dans de le transport, le stockage et le trafic illicite des drogues douces de type cannabis, a fait ressortir la même source, précisant que cette opération a permis l'arrestation de sept (7) suspects, âgés entre 25 et 55 ans.

Agissant sur la base d'informations sûres, faisant état de trafic de drogues par des suspects au niveau de leur territoire de compétences, les éléments de la police judiciaire ont intensifié les

investigations et exploité toutes les pistes, avant de mettre sur pied un plan solide ayant permis d'arrêter les suspects et saisir une quantité considérable de drogues de type cannabis, estimée à 77,7 kg et une somme d'argent de l'ordre de 253.000 DA.

L'opération a permis également, la saisie d'une voiture utilisée comme moyen de transport de drogues, neuf (9) téléphones portables et une arme blanche.

L'enquête, étant élargie avec autorisa-

tion délivrée par les autorités judiciaires spécialisées, a permis de mettre la main sur le septième suspect, qui avait à son encontre trois (3) mandats d'arrêt pour des affaires semblables. Les mis en cause seront présentés devant les autorités judiciaires compétentes, dès le parachèvement des procédures d'usage, pour trancher leur affaire, conformément aux dispositions de la loi, a conclu la source.

R. N.

VIGNETTE AUTOMOBILE

La période d'acquittement prolongée

La direction générale des Impôts (DGI), a annoncé hier, que la période d'acquittement des vignettes automobiles, qui avait débuté le 02 juin dernier et sensée prendre fin hier mercredi, a été prolongée jusqu'au 15 août à 16h00.

Dans son communiqué, la DGI rassure que "Les vignettes automobiles sont disponibles dans toutes leurs quotités, auprès des recettes des impôts et des bureaux de poste", soulignant qu' "à titre exceptionnel, les recettes des impôts seront ouvertes les samedis, durant cette période".

Elle a aussi rappelé dans le même contexte, que "la carte provisoire de circulation (carte jaune), tient lieu de carte d'immatriculation (carte grise), par conséquent, la vignette devient exigible dans un délai d'un mois, à compter de la mise en circulation du véhicule sur le territoire national".

REEMPLACER LE FRANÇAIS PAR L'ANGLAIS

Les résultats définitifs du sondage le 5 août

Remplacer le français par l'anglais, à l'université, est un sujet toujours d'actualité. Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Bouzid Tayeb, vient d'annoncer, que les résultats définitifs du sondage d'opinion lancé en ligne le 5 juillet dernier, seront dévoilés le 5 août prochain.

Dans un post sur son compte officiel Facebook, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Bouzid Tayeb, a indiqué, en ce sens, que près de "94, 3 % des votants ont dit "oui" à cette nouvelle idée, largement critiquée par des pédagogues et des spécialistes qui s'interrogent si le ministère de tutelle possède les moyens de sa politique ! 96. 043 votants ont participé à ce sondage, lancé par le tutelle le 5 juillet dernier.

R. N.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POULAIRE
MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
DE LA WILAYA DE TIZI-OUZOU
Numéro d'Identification Fiscale : 408015000015086

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE
DE CAPACITES MINIMALES N° 14/2019 SUITE A L'INFRUCTUOSITE DE LA PROCEDURE DE
L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N°09/2019

La Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Tizi-Ouzou lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n°14/2019 suite à l'infirmité de la procédure de l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n° 09/2019 portant réhabilitation et drainage des eaux pluviales des chemins communaux (CSGCL), décrit comme suit :

- Lot 03 : Réhabilitation et drainage des eaux pluviales des chemins communaux relevant de la Daira de Bouzeguene
- Lot 09 : Réhabilitation et drainage des eaux pluviales des chemins communaux relevant de la Daira de Maatkas
- Lot 10 : Réhabilitation et drainage des eaux pluviales des chemins communaux relevant de la Daira de Larbaa Nath Irathen

LOTS RESERVES EXCLUSIVEMENT AUX MICROS ENTREPRISES

- Lot 16 : Drainage des eaux pluviales des chemins communaux relevant de la Daira de Tizirt

CONDITIONS MINIMALES D'ELIGIBILITE :

LOT03

- Certificat de qualification et de classification en travaux publics activité principale catégorie supérieure ou égale à 03
- Cumuler un chiffre d'affaire de 30 millions de dinars ou plus durant les 03 dernières années (2015, 2016 et 2017)
- Avoir réalisé au moins 1000 m3 de gabion (ou autre matériau de confortement : béton, pierre de carrière, enrochement et ... etc.)

LOTS 09 ET 10 :

- Certificat de qualification et de classification en travaux publics activité principale catégorie supérieure ou égale à 02
- Cumuler un chiffre d'affaire de 10 millions de dinars ou plus durant les 03 dernières années (2015, 2016 et 2017)
- Avoir réalisé au moins 500 m3 de gabion (ou autre matériau de confortement : béton, pierre de carrière, enrochement et ... etc.)

LOT16: (Réservés aux micro-entreprises)

- Un certificat de qualification et de classification en travaux publics activité principale ou secondaire catégorie supérieur ou égale à 01
- Documents justifiant sa création comme micro entreprise
- Les entreprises intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Tizi-Ouzou, Rue BELKACEMI Amar Tizi-Ouzou – Tel n° 026.19.00.61 - Fax n° 026.19.00.64. Les entreprises peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots
- Les offres doivent être déposées auprès de la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Tizi-Ouzou à l'adresse indiquée ci-dessus sous enveloppes fermées, l'enveloppe extérieure doit être anonyme et porter la mention

SOUSSION, AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE
DE CAPACITES MINIMALES N° 14/2019 SUITE A L'INFRUCTUOSITE DE LA PROCEDURE DE
L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N°09/2019 PORTANT
REHABILITATION ET DRAINAGE DES EAUX PLUVIALES DES CHEMINS
COMMUNAUX (CSGCL)

Lot. : ...

« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS
ET D'EVALUATION DES OFFRES »

Les trois (03) enveloppes intérieures distinctes :

A- Dossier de candidature, comprenant :

- Déclaration de candidature jointe en annexe dûment remplie, signée et cachetée et datée.
- Déclaration de probité jointe en annexe dûment remplie, signée et cachetée et datée
- Statut du soumissionnaire.
- Documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager le soumissionnaire
- Certificat de qualification et de classification en cours de validité
- Bilans des 03 dernières années (2015, 2016 et 2017) approuvés par les services des impôts et références bancaires.
- Références professionnelles du soumissionnaire (attestations de bonne exécution) délivrées par le maître de l'ouvrage public.
- Documents justifiant la création de la micro entreprise (pour le Lot 16)

B- Une offre technique, comprenant :

- Déclaration à souscrire remplie, signée, cachetée et datée.
- Le planning et le délai de d'exécution (à remettre par lot).
- Liste des moyens matériels à mettre à la disposition du projet, dûment justifiés par les cartes grises pour le matériel roulant et les factures d'achat pour les autres, à remettre par lot (lots 03,09 et 10).
- Liste des moyens humains justifiés par les déclarations CNAS, CACOBATPH, diplômes et certificats de travail, à remettre par lot (lots 03, 09 et 10).
- Mémoire technique justificatif joint en annexe, faisant ressortir la méthodologie de travail à adapter par rapport au délai de réalisation, à remettre par lot (lots 03, 09 et 10).
- Cahier des charges dûment renseigné, paraphé et signé et daté et revêtu de la mention manuscrite «lu et accepté».

C- Une offre financière, comprenant :

- La lettre de soumission renseignée, signée, cachetée et datée.
- les bordereaux des prix unitaires renseignés, signés, cachetés et datés.
- les devis quantitatifs et estimatifs, renseignés, signés, cachetés et datés.
- La durée de préparation des offres est fixée à **Quinze (15) jours** à compter de la première publication du présent avis dans le BOMOP ou la presse.
- les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus, le jour correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres au plus tard à 10h00. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée équivalente à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois à compter de la date de dépôt des offres.

L'ouverture, en séance publique, des dossiers de candidature, des offres techniques et financières, en présence de l'ensemble des soumissionnaires, intervient pendant la même séance, le jour correspondant à la date de dépôt des offres à 10h30mn au siège de la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Tizi-Ouzou

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

وزارة السكن، العمران والمدينة

OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION

IMMOBILIERE DE BECHAR



N.I.F : 0999 0809 4224 518.

ديوان الرقبة و التسيير العقاري

بشار

Réf. 1561 / DG / OPGI / 2019.

AVIS D'ANNULATION D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément à l'article 73 de décret présidentiel n°15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Béchar informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé au appel d'offre national ouvert avec exigence des capacités minimal Relative à :

Réalisation des 50/100/360/1500 LPL

Programme quinquennal 2010-2014,

Tranche complémentaire 2011 A Beni ounif.

Que l'attribution provisoire publiée le 31 mars 2019 dans le quotidien midi libre à le soumissionnaire **HABAB med mustapha** de montant 122 407 000.00, délai 24 mois a été annulé suite au désistement de ce dernier.

LA DIRECTION GENERALE :

SERVICES DE CONTRÔLE DU COMMERCE

Augmentation de 206% du chiffre d'affaires dissimulé au 1^{er} semestre

Le montant du chiffre d'affaires dissimulé des transactions commerciales, décelé durant le premier semestre 2019 par les services du ministère du Commerce, a augmenté de 206% par rapport à la même période de 2018, selon cette institution.



Selon un bilan de l'activité du contrôle économique et de la répression des fraudes, effectué de janvier à juin 2019, les services du ministère ont constaté 4.654 infractions liées à la facturation, dont 286 qualifiées d'établissement de factures fictives et de fausses factures.

Ainsi, les opérations de contrôle ont permis la mise au jour d'un chiffre d'affaires dissimulé d'un montant de 35,85 milliards DA, contre 11,7 milliards DA enregistrés au 1^{er} semestre 2018, soit une augmentation de 206%, précise le bilan du ministère, soulignant que les procès-verbaux (P-V) établis à l'encontre des contrevenants ont été transmis aux juridictions compétentes pour mise en œuvre de l'action publique.

L'augmentation du chiffre d'affaires dissimulé décelé par les services du ministère reflète principalement un changement de l'action de contrôle qui a ciblé durant le 1^{er} semestre 2019 en particulier l'aboutissement de l'activité économique (production, importation, commerce de gros).

"Les actions engagées ont été orientées vers la prise en charge des préoccupations résultant des dysfonctionnements observés sur le marché durant l'exercice précédent tant en matière de pratiques commerciales que de conformité des produits. A ce titre, le programme d'actions mis en œuvre pendant cet exercice a été articulé autour des axes de la lutte contre les pratiques commerciales illicites et de la surveillance de la conformité des

produits fabriqués localement et importés", a noté le ministère dans son bilan.

Concernant les profits illicites, les opérations de contrôle ont enregistré un montant de 170,10 millions DA, pour lequel les agents habilités ont établi 317 P-V pour infraction qualifiée de pratique de prix illicites (non respect des prix réglementés, fausse déclaration de prix de revient et manœuvres visant à dissimuler les majorations illicites).

Globalement, l'action de contrôle durant le 1^{er} semestre 2019 s'est soldée par 626.586 interventions (-37% par rapport à la même période de l'année 2018) ayant permis de constater 49.460 infractions commerciales (-61%), l'établissement de 45.765 PV (-62%) ainsi que la proposition de fermeture de 4.393 locaux (-50%).

En outre, les services de contrôle ont eu à prendre des mesures administratives conservatoires consistant en la saisie de marchandises pour une valeur globale de 3,94 milliards DA (-18% par rapport à la même période de l'année 2018).

En matière de contrôle des pratiques commerciales, les services de contrôle ont effectué 32.5851 interventions, donnant lieu à la constatation de 32.502 infractions, soit une réduction du taux infractionnel à 10% contre 15% au 1^{er} semestre de l'année 2018. Les services de contrôle ont établi, à ce titre, 29.800 P-V et proposé 3.499 fermetures d'établissements et locaux commerciaux, selon le même bilan.

Les principales infractions constatées dans ce domaine sont le défaut de publicité des prix et tarifs avec 11.051 infractions, soit 37,3% du total, le défaut de publicité des mentions légales (6.529 infractions soit 22%), le défaut de facturation et l'établissement de factures non conformes (4.654 infractions soit 15,7%), l'opposition au contrôle (2.995 infractions soit 10,1%), le défaut de registre de commerce (2.097 soit 7,08%), l'exercice d'activité commerciale sans local (1.971 infractions soit 6,65%), ainsi que les pratiques de prix illicites (317 infractions, soit 1,07%).

En matière de contrôle de la qualité et de la répression des fraudes, il a été enregistré 300.735 opérations de contrôle tant sur le marché qu'aux frontières, donnant lieu à la constatation de 16.959 infractions aux règles relatives à la protection du consommateur.

En outre, il a été procédé à la saisie de marchandises non-conformes d'une valeur de 261 millions de dinars, le blocage aux frontières de 255 cargaisons pour une quantité de 11.969,41 tonnes de produits non-conformes d'une valeur de 3,09 milliards DA, la fermeture de 894 locaux de commerce et l'élaboration de 15.965 dossiers de poursuites judiciaires.

Analyse d'échantillons : un taux de non-conformité de 9%

Les principales infractions constatées en la matière se répartissent entre le

défait d'hygiène et de salubrité avec 7.967 infractions, soit 47,7% du total, la tromperie ou tentative de tromperie du consommateur (2.406 infractions, 14,4% du total), l'absence de l'autocontrôle (2.080 infractions, 12,5% du total), la détention et mise en vente de produits non conformes (1.866 infractions, 11,2% du total), le défaut d'étiquetage (1.178 infractions, 7,1% du total), le défaut de certificat de garantie (367 infractions, 2,2% du total) et l'opposition au contrôle (363 infractions, 2,2% du total).

Au plan du contrôle analytique, les services de contrôle ont effectué 6.062 prélèvements d'échantillons aux fins d'analyses, dont 533 échantillons se sont avérés non conformes, ce qui représente un taux de non-conformité de 9%.

En matière d'analyses physicochimiques, 2.932 échantillons ont été prélevés dont 278 se sont avérés non conformes, soit un taux de non-conformité de 9,5%. Les produits incriminés sont principalement les viandes et produits de la viande en raison du taux élevé en matière grasse par rapport à la matière sèche et la présence de matières étrangères ainsi que le vinaigre et les produits d'assaisonnement (présence d'acide acétique synthétique).

En matière d'analyses microbiologiques et sur un nombre total de 2.828 échantillons prélevés, 229 se sont avérés non conformes, soit un taux de 8,1%.

Les produits incriminés sont principalement les graisses animales et végétales en raison de la présence de salmonelles et d'entérobactéries, les pâtisseries pour la présence des coliformes et des staphylococcus aureus, les herbes sèches pour la présence de moisissures et de germes totaux.

En sus, il a été prélevé 302 échantillons de produits industriels, dont 26 se sont avérés non conformes, soit un taux de 8,6%.

R. E.

EXPORTATION DE PRODUITS ALIMENTAIRES VIA LE SUD

Aucune autorisation n'a été accordée

Les douanes ont affirmé que le gouvernement n'a accordé aucune autorisation d'exportation des marchandises de produits alimentaires subventionnés de large consommation via les postes frontaliers du Sud, a indiqué un communiqué de la direction générale des Douanes.

Suite à la demande d'intervention formulée par des membres du Conseil de la nation concernant l'arrêt immédiat des opérations d'exportation autorisées de produits alimentaires de large consommation via les postes frontaliers du sud, "l'administration des douanes affirme que le gouverne-

ment actuel n'a accordé aucune autorisation d'exportation de ces marchandises", a précisé le communiqué. "L'administration des Douanes veille, conformément à la loi et aux instructions des hautes autorités du pays, à lutter contre toute forme de contrebande pour protéger l'économie nationale", ajoute-t-on de même source.

Cinq membres du Conseil de la nation représentant la région du Sud ont adressé une correspondance au général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, réclamant une

intervention pour interdire l'exportation de ces produits via les postes frontaliers.

"Ce qui se produit aux postes frontaliers des communes de Bordj Badji Mokhtar, Timiaouine et In Guezzam est dangereux du fait qu'il gangrène l'économie nationale", ont-ils indiqué, précisant que l'exportation des produits alimentaires de large consommation subventionnés par l'Etat, autorisés ou non autorisés, ronge l'économie nationale.

La correspondance porte les signatures des sénateurs Khafi Akhmadou de la wilaya de Tamanrasset, Djedae

Abdelkader (Ouargla), Benmebarak Salem (Adrar) ainsi que Boudjemaâ Zeffane et Tahar Ghazil (Tamanrasset).

Le gouvernement que conduisait Abdelmadjid Tebboune, en 2017, avait évoqué ce dossier et installé une commission intersectorielle qui avait pour mission l'élaboration d'un rapport exhaustif sur le taux d'application du règlement régissant les opérations d'exportation des marchandises produites avec des matières premières subventionnées.

R. E.

BLIDA, LOGEMENTS AADL 1

Parachèvement des opérations d'attribution fin septembre prochain



Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Beldjoud a annoncé, lundi dernier à Blida, que les opérations d'attribution des logements de type location-vente aux souscripteurs d'AADL 1 (2001-2002) seront achevées fin septembre prochain, clôturant ainsi définitivement ce dossier.

PAR BOUZIANE MEHDI

Selon l'APS, dans une déclaration à la presse en marge d'une cérémonie de distribution de 744 unités de logements de type location-vente aux souscripteurs AADL 1, le ministre a fait état de « 12.000 logements (location-vente) distribués dans deux mois (mai-juin) », prévoyant la clôture du dossier AADL1 la fin du

mois de septembre prochain.

Les programmes de logements devant être distribués concernent les souscripteurs AADL1 au niveau de Blida, Alger, Médéa, Biskra, Bouira, Tizi-Ouzou et Béjaïa, selon le ministre qui a précisé que cette dernière compte un pôle de 16.000 unités de logement de type location-vente dédiées aux souscripteurs des programmes 2001 et 2002.

A partir d'aujourd'hui, jeudi 1^{er} août, il sera procédé à la remise des attestations de pré-affectation au profit de près de 1.000 souscripteurs du programme AADL1 à Tizi-Ouzou, a ajouté le ministre, annonçant que des quotas considérables de logements, tous types confondus, seront distribués avec la prochaine rentrée sociale au niveau de plusieurs wilayas du pays.

Les nouveaux pôles urbains disposent de différentes structures publiques, notamment les établissements éducatifs et les structures sécuritaires et

administratives à même de garantir les différents services aux citoyens, a affirmé M. Beldjoud, faisant état de la formation de commissions chargées du contrôle de la qualité des travaux des logements se trouvant en cours de réalisation et du respect des conditions définies par le cahier des charges par les entreprises de réalisation, appelant, dans ce sens, les citoyens à visiter leurs logements afin de s'enquérir de la qualité des travaux et de dénoncer tout dépassement exercé par l'entrepreneur.

Il a été procédé à la distribution de clés de 744 logements de type location/vente réalisés à la nouvelle ville de Bouinane au profit des souscripteurs au programme AADL1 résidant à Blida et ce, en présence du ministre de l'Habitat et des autorités de wilaya, de sécurité et militaires, outre des membres de la société civile, a rappelé l'APS.

B. M.

CHLEF, AGENCE DU BASSIN HYDROGRAPHIQUE CHELIFF-ZAHREZ

Sensibilisation de plus de 700 enfants à l'économie de l'eau

Relevant de trois camps de vacances de la wilaya de Chlef, plus de 700 enfants ont été ciblés par une campagne de sensibilisation à l'économie de l'eau et à la préservation des ressources hydriques, initiée par l'Agence du bassin hydrographique Cheliff-Zahrez, ont indiqué, la semaine dernière, les services de cette structure.

Inscrite au titre du plan d'action annuel de l'Agence nationale de gestion intégrée des ressources en eau (Agire), coiffant cette Agence du bassin hydrographique Cheliff-Zahrez, l'opération a porté sur la sensibilisation de plus de 700 enfants, au niveau de trois camps de vacances, sur « l'impératif de l'économie de l'eau », a précisé, à l'APS, la responsable en

charge du service de communication auprès de cette agence, Djamilia Foudil, ajoutant qu'il s'agit de la « première étape d'une large campagne d'information ciblant, à terme, 6.000 enfants ».

Visant à mettre un terme aux réflexes négatifs en matière d'exploitation des ressources en eau, durant la saison estivale notamment, l'opération a touché les camps de vacances de Boucheghal, Ténès et El-Marsa, dans l'attente d'englober d'autres camps similaires, a fait savoir la même responsable, signalant l'animation, à cet effet, de nombreuses activités portant dans leur ensemble sur les bons réflexes garants de la préservation de l'eau, outre un cours pédagogique sur le même sujet, des jeux et la distribu-

tion de brochures d'information.

Selon l'APS, Djamilia Foudil a expliqué que par ce type d'initiatives, nous visons surtout à ancrer chez les nouvelles générations une nouvelle culture liée à l'économie de l'eau, tout en les sensibilisant sur l'impératif de préserver la mer de la pollution, considérant qu'elle constitue une autre ressource hydrique exploitable.

Le lancement de cette campagne de sensibilisation a eu lieu le 15 juillet et se poursuivra jusqu'à la fin de la saison estivale, a affirmé l'APS, soulignant que les organisateurs ont rappelé qu'une opération similaire, lancée l'été dernier, a profité à plus de 6.000 enfants.

APS

ALGER

Bilan des interventions de la protection civile durant le 1^{er} semestre

Les services de la Protection civile de la wilaya à Alger ont enregistré près de 45.000 interventions à travers la wilaya durant le premier semestre de 2019 (janvier-juin), a indiqué une source de la Direction de wilaya de ce corps.

Le nombre d'interventions enregistrées durant le premier semestre de l'année en cours a atteint 44.785 interventions (de janvier jusqu'à la fin juin 2019) au niveau de la wilaya d'Alger, alors que le nombre d'interventions en matière de secours et d'évacuation a atteint 24.356 interventions durant lesquelles 19.608 personnes ont été secourues et 643 décès ont été déplorés, a déclaré à l'APS le chargé de communication à la Direction de la Protection civile de la wilaya d'Alger, le lieutenant Sadek Kamel.

Le bilan des accidents de la route fait état de 3.406 accidents sur différents axes routiers de la wilaya, faisant 3.442 blessés recensés après 6.136 interventions et 32 décès.

Le lieutenant Sadek Kamel a fait savoir que le pic des accidents de circulation a été enregistré entre 16h et 20h et de 20h jusqu'à 00h, notamment pendant les week-ends.

Concernant les asphyxies au monoxyde de carbone durant la même période, le même responsable a fait état de 59 interventions au cours desquelles 53 personnes ont été secourues, tandis que 9 décès ont été déplorés.

Quant aux autres sortes d'asphyxies, le lieutenant Sadek Kamel a indiqué que 100 interventions ont été enregistrées, au cours desquelles 82 personnes (hommes et femmes) et 54 enfants ont été secourus, tandis que 5 décès ont été déplorés.

S'agissant des différents types de brûlures (matières liquides chaudes, chimiques, appareils électriques, électrification, feu, forêts), les mêmes services ont enregistré, lors de la même période, 2.232 incendies et 4.345 interventions ayant permis de secourir 74 personnes de différents âges, avec 2 décès déplorés.

Selon la même source, 7.803 différentes opérations ont été enregistrées. Le nombre des interventions a dépassé les 7.800 ayant permis de secourir 1.094 personnes et le décès de 286 personnes.

Le même bilan fait état de 341 interventions pour des incendies de forêts, le secours de 395 personnes et sans enregistrer aucun décès. Ces interventions ont concerné 153 incendies en milieu urbain (1 mort), 1 incendie industriel, 106 incendies de véhicule et de machine et 1.631 autres incendies enregistrés au niveau des agglomérations et des entreprises.

APS

CONSTANTINE, RÉHABILITATION DE 79 ÉCOLES PRIMAIRES

Réception des projets mi-août prochain



Les actions engagées ont ciblé les salles de classe en état de dégradation à travers la réfection de l'étanchéité, la réparation des fenêtres et des porte, la peinture ainsi que certains équipements et des sanitaires, l'acquisition du mobilier scolaire, tables et chaises notamment.

PAR BOUZIANE MEHDI

Prépartis sur diverses communes de la wilaya de Constantine, les projets de réhabilitation de 79 écoles primaires seront réceptionnés vers le 15 août prochain, a annoncé, dimanche dernier, le directeur de l'administration locale (DAL),

Abdelhakim Bouferoua, précisant, à l'APS, que l'ensemble de ces structures scolaires, dont les travaux de rénovation avancent à un rythme jugé « satisfaisant », sera opérationnel, au titre de la rentrée prochaine 2019-2020, et la concrétisation de ces opérations inscrites au titre de l'exercice 2019, a nécessité la mise en place d'une enveloppe financière estimée à 400 millions DA.

Selon le même responsable, les actions engagées ont ciblé les salles de classe en état de dégradation à travers la réfection de l'étanchéité, la réparation des fenêtres et des porte, la peinture ainsi que certains équipements et des sanitaires, l'acquisition du mobilier scolaire, tables et chaises notamment.

Dans le même contexte, le DAL a indiqué que l'objectif de la réalisation de cette opération est d'améliorer les

conditions de travail et de scolarisation du personnel éducatif et des élèves, soulignant que des instructions ont été données aux chefs de daïra pour le suivi de ces projets afin d'accélérer les travaux et garantir la réception de ces chantiers dans les délais précis.

Relevant de ces établissements, certaines cantines scolaires ont fait l'objet également d'une action de rénovation inscrite dans le cadre des directives visant le respect des conditions de restauration et d'hygiène, ajoute le même responsable.

Actuellement, la wilaya de Constantine dispose d'environ 600 établissements scolaires, tous cycles d'enseignement confondus, dont 395 écoles primaires, a-t-on conclu.

B. M.

EL BAYADH, INSPECTION VÉTÉRINAIRE DE LA WILAYA

Vaccination contre la peste des petits ruminants

Dans la wilaya d'El-Bayadh, plus de 830.000 têtes du bétail (ovins et caprins) ont été vaccinés contre la peste des petits ruminants, a indiqué, lundi dernier, l'inspection vétérinaire de la wilaya.

Lancée depuis février dernier, l'opération de vaccination a vu la mobilisation de 88 vétérinaires des secteurs privé et public et a touché à ce jour 2.800 éleveurs et maquignons des communes de la wilaya, a précisé l'APS, ajoutant que les services vétérinaires ont fourni des quantités suffisantes de vaccins dépassant 1,5 million doses en vue de vacciner un plus grand nombre possible de têtes du bétail pour prémunir le bétail contre cette zoonose, et que la wilaya recense un important patrimoine animalier de 2 millions de têtes d'ovins et de plus

de 225.000 têtes de caprins.

Selon l'APS, lors de l'opération de vaccination, qui se poursuit, des conseils et des orientations préventives sont prodigués aux éleveurs sur les voies et moyens d'éviter cette maladie et d'empêcher sa propagation en cas d'épidémie et la même période a également enregistré une vaste campagne de vaccination des bovins contre la fièvre aphteuse où 12.000 têtes ont été vaccinées chez 1.300 éleveurs de la wilaya.

Quelque 20.000 doses de vaccins sont fournies sachant que le nombre de têtes bovines dans la wilaya est estimé à 23.000, a affirmé l'APS, soulignant que dans le même contexte et en prévision de l'Aïd El-Adha, les services vétérinaires ont élaboré un large programme d'intensification de l'opéra-

tion de contrôle et de sensibilisation à travers différents marchés hebdomadaires du bétail de la wilaya, à l'instar des marchés d'El-Bayadh et de Bougtob qui sont parmi les plus grands marchés du bétail en Algérie, ainsi que les marchés de proximité qui seront ouverts à cette occasion.

Encadrée par des vétérinaires, cette campagne prévoit le contrôle de la santé du bétail mis en vente en donnant des conseils aux citoyens sur les conditions sanitaires pour choisir les moutons du sacrifice, et des sorties sur le terrain sont prévues aux abattoirs répartis à travers la wilaya pour contrôler le respect des conditions d'abattage et d'hygiène.

APS

BATNA

Peau neuve pour le théâtre de plein air de Timgad

Le théâtre de plein air de Timgad a fait peau neuve pour la 41^e édition du Festival international de Timgad (Batna), a révélé, jeudi dernier, le directeur local de la culture, Amar Kebbour.

« Le théâtre de plein air de l'antique Thamugadi a fait l'objet de travaux de réaménagement portant sur la réfection de la scène, des lumières, et de la peinture en vue d'accueillir les festivaliers dans les meilleures conditions possibles », a précisé le responsable.

Mitoyen au site archéologique et à la ville de Timgad qui depuis quelques jours est en pleine effervescence pour les préparatifs, ce théâtre est fin prêt pour abriter la soirée d'ouverture de l'édition 2019, a-t-il assuré.

Le directeur de la culture a également indiqué que la soirée d'ouverture sera libre d'accès et qu'à l'instar des éditions précédentes le transport (aller-retour) sera assuré tout au long du festival du 27 au 31 juillet courant, à titre gracieux au public, depuis plusieurs endroits de la capitale des Aurès.

Il est à noter que la soirée d'ouverture du 41^e Festival international de Timgad sera 100% algérienne avec au programme le spectacle chorégraphique *Hamasset Ajial* (Murmures de générations), les artistes Aïssa Brahimi et Malik Chaoui.

ORAN

Réception de 5 lycées et 8 CEM avant la prochaine rentrée

Le secteur de l'éducation dans la wilaya d'Oran sera renforcé par la réception de 5 lycées et 8 CEM, outre des groupes scolaires avant la prochaine rentrée scolaire, a annoncé, lundi dernier, la Direction de wilaya des équipements publics.

Ces lycées d'une capacité chacun de 1.000 places ont été réalisés dans les nouvelles cités d'habitation de Misserghine, Oued Tlélat et Aïn El-Beïda (Es Sénia). Les CEM d'une capacité de 13 à 17 classes chacun se trouvent dans les communes de Hassi Bounif, Sidi Chahmi, Oued Tlélat, El-Mohgoun (Arzew) et Aïn El-Beïda (Es Sénia).

Les 20 groupes scolaires du cycle primaire sont également réalisés à travers différentes régions de la wilaya. Il est prévu la réception avant la fin de l'année en cours d'un autre lot de projets d'établissements scolaires qui connaissent un taux d'avancement appréciable, dont 3 lycées.

A noter que ces structures éducatives sont réalisées par la Direction des équipements publics, l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), l'Entreprise nationale de promotion immobilière et l'Agence nationale d'amélioration et développement du logement (AADL).

APS

POUR PROTESTER CONTRE LA RÉPRESSION

Des milliers de Soudanais dans les rues

Les jeunes Soudanais sont en colère. Lundi 29 juillet dans le centre du pays, une manifestation contre l'inflation et les pénuries a été réprimée dans le sang. Selon le comité des médecins, cinq protestataires ont été tués et 62 autres blessés, pour la plupart des étudiants.

En réprimant la manifestation, les militaires ont entraîné une vague de colère nationale. Des milliers de jeunes sont dans les rues à Khartoum, Omdurman, Kassala ou encore Al-Nahud. Ils crient des slogans comme : « Pas d'éducation dans des circonstances aussi douloureuses », ou encore « Combien vous ont-ils payé pour commettre un bain de sang ? », en parlant des militaires... L'Association des professeurs d'uni-



versité a demandé le retrait des militaires FSR de toutes les localités du pays et la fermeture des écoles. Certains établissements scolaires ont, en effet, fermé en signe de deuil.

Ces violences surviennent alors que civils et militaires tentent d'aboutir à la signature d'une charte constitutionnelle destinée à lancer la transition. Plusieurs mouvements d'opposition

ont appelé à la suspension des pourparlers.

Pour autant, avant-hier, jusque tard dans la nuit, le comité technique s'est quand même réuni. Il doit reprendre ce mardi. « Nous avons fait des progrès assez satisfaisants, mais des forces internes et externes tentent de saboter le processus. Donc, les parties ont conscience de l'urgence », confie une source au sein de la médiation africaine, ajoutant que le comité devrait conclure ses travaux aujourd'hui, avant une reprise du dialogue entre les parties demain...

En attendant, des représentants militaires et civils sont à El Obeid, où les étudiants sont morts hier, pour comprendre ce qui s'est passé. Abdel Fatah Al Burhan, le chef des putschistes, a lui déclaré que « le meurtre de manifestants était regrettable et inacceptable ». Le général a promis que les responsables seraient punis. Sous-entendu, le Conseil militaire n'y est pour rien.

GOUVERNEMENT DE COALITION EN RDC

La répartition des postes se précise

Les choses se précisent pour la formation du premier gouvernement de l'après-Kabila, l'équipe que devra diriger Sylvestre Ilunga Ilunkamba. Un gouvernement de 65 membres au total. Les principaux négociateurs de la coalition FCC-Cach ont livré les conclusions des discussions tard dans la nuit, avant de les remettre au Premier ministre Sylvestre Ilunga Ilunkamba. À la tête des équipes de négociateurs, Jean-Marc Kabund pour le Cach et Néhémie Mwilanya pour le FCC. Avec, à leur gauche, le Premier ministre Sylvestre Ilunga Ilunkamba.

Cette cérémonie, empreinte de convivialité, n'a duré que quelques minutes, et selon l'accord signé, les soixante-cinq membres de l'équipe gouvernementale devront provenir exclusivement des deux plateformes : le FCC de Joseph Kabila et le Cach de Félix-Antoine Tshisekedi et Vital Kamerhe. Les deux forces politiques ont convenu, en effet, de gouverner ensemble dans une coalition.

Programme commun de gouvernement

Quarante-deux postes sont réservés à

la famille politique de l'ex-chef de l'État qui revendique la majorité au Parlement. Les vingt-trois postes restants sont attribués au Cach qui, pour sa part, a remporté l'élection présidentielle du 30 décembre 2018.

Si un programme commun de gouvernement a été annoncé et un comité de suivi pour la mise en œuvre de l'accord a été signé, rien n'a par contre été révélé sur l'attribution des différents portefeuilles aux deux forces de cette coalition qui se dit « déterminée d'éradiquer la pauvreté, indigne d'un pays comme la RDC ».

ONU/YÉMEN

Nouvel appel pour mettre fin "à la pire crise humanitaire au monde"

Un haut responsable de l'Onu a pressé, lundi à Amman, la communauté internationale à poursuivre son engagement au Yémen en guerre, appelant à la solidarité pour mettre un terme "à la pire crise humanitaire au monde". "Malheureusement, c'est la pire crise humanitaire au monde et, à certains égards, elle s'aggrave parce que les hostilités et les combats continuent et que la situation de 20 millions, soit plus des deux tiers des citoyens yéménites, nécessite une aide humanitaire", a déclaré Achim Steiner, administrateur du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), cité par l'agence AFP.

S'exprimant dans la capitale jordanienne après sa première visite au Yémen depuis sa prise de fonction en 2017, M. Steiner a affirmé que l'Onu

avait recueilli moins de 36% des dons promis lors de la conférence de Genève début 2019.

Près de 2,6 milliards de promesses de dons avaient été annoncées lors de cette conférence, alors que le chef de l'Onu avait réclamé plus de 4 milliards de dollars pour permettre aux différentes agences des Nations unies de venir en aide à la population yéménite. "Nous sommes confrontés à l'heure actuelle à la perspective d'avoir à réduire les rations et les programmes (d'assistance) qui affecteront des millions de personnes", a alerté M. Steiner.

"Si le financement ne se concrétise pas au cours des deux ou trois prochains mois, il faudra réduire plus de 21 programmes et c'est tragique, c'est quelque chose que nous ne devrions

tout simplement pas concevoir et certainement pas accepter", a-t-il dit.

Le conflit au Yémen a fait des dizaines de milliers de morts, dont une majorité de civils, selon diverses sources humanitaires. Environ 3,3 millions de personnes sont toujours déplacées et 24,1 millions, soit 80% de la population, ont besoin d'assistance, selon l'Onu. Les membres du mouvement Ansarullah (Houthis) sont opposés aux forces progouvernementales, appuyées par une coalition militaire menée par l'Arabie saoudite depuis 2015.

Les rebelles et le gouvernement ont mené plusieurs négociations sous les auspices de l'Onu, dont les dernières ont eu lieu en décembre, mais aucune n'a réussi à mettre un terme au conflit.

HONG KONG

Une quarantaine de manifestants vont être mis en examen

Au total, 44 manifestants arrêtés à Hong Kong durant les violences ayant émaillé les récentes manifestations pro-démocratie vont être mis en examen pour avoir participé à des émeutes. Ceux-ci risquent jusqu'à dix ans de prison a déclaré un responsable de la police, mardi 30 juillet. "Nous sommes sur le point de les inculper. Un communiqué de presse sera publié dans la soirée" a-t-il indiqué, sous couvert d'anonymat.

Haut lieu de la finance internationale, Hong Kong est le théâtre depuis huit semaines de gigantesques manifestations antigouvernementales, majoritairement pacifiques, marquées néanmoins par des mouvements sporadiques opposant contestataires radicaux et policiers. Le mouvement est parti du rejet d'un projet de loi, désormais suspendu, qui visait à autoriser les extraditions vers la Chine. Les manifestations se sont depuis élargies à des revendications plus larges de réformes démocratiques.

**La star arabe est
décédée, jeudi passé,
à l'âge de 67 ans**

"La Casa de Papel" saison 3 : qui sont les nouveaux personnages ?

Úrsula Corberó (Tokyo), Esther Acebo (Mónica) et Luka Peros (Marseille) se sont confiés sur les nouveaux personnages de la série de Netflix.



**2^e soirée du Festival de Timgad,
le public crée une belle ambiance**

"La Casa de Papel" saison 3 : qui sont les nouveaux personnages?

Úrsula Corberó (Tokyo), Esther Acebo (Mónica) et Luka Peros (Marseille) se sont confiés sur les nouveaux personnages de la série de Netflix.

"O partigiano, portami via, O bella ciao, bella ciao, bella ciao, ciao, ciao". Si vous pouvez entendre la voix d'El Profesor en lisant ces paroles, c'est que vous attendiez également la 3^{ème} partie de "La Casa de papel". Les braqueurs de la série phare de Netflix sont bien de retour ce vendredi 19 juillet, prêts à en découdre pour libérer Rio. À cette occasion, *Le HuffPost* a pu s'entretenir avec cinq membres du casting, qui nous ont livré leurs impressions sur les nouveaux personnages : Marseille, Bogota, Palerme, mais aussi Mónica et Raquel qui rejoignent le gang pour devenir Stockholm et Lisbonne.

Rio ne répond plus

L'intrigue, du moins ce que la bande-annonce nous en montre, se centre sur la libération de Rio, l'amant de Tokyo. Il s'est fait capturer alors qu'il se la coulait



douce sur une île avec sa bien-aimée.

Celle-ci parvient à s'échapper, puis rejoint El Profesor qui réunit le groupe avec ses cinq membres inédits, pour libérer leur compagnon. Évidemment, ces gens-là aiment joindre l'utile à l'agréable, donc quoi de mieux qu'un braquage pour libérer ce pauvre Rio.

Une bande plus féminine

Le groupe se féminise un peu plus, ce qui permet selon Esther Acebo, interprète de Mónica, de créer des enjeux plus réalistes, auxquels les spectateurs peuvent

s'identifier. En effet, lorsque l'on a rencontré Mónica et Raquel dans le premier épisode de la série, la première était secrétaire à la fabrique nationale du timbre, tandis que la seconde, en tant qu'inspectrice de police, devait négocier avec les braqueurs. Elles sont donc plus "normales" que les autres d'après l'actrice, ce qui renouvelle l'ambiance de l'équipe.

Marseille préfère Oulan-Bator

Luka Peros, un petit nouveau d'1m90 avec un faux air de Jaime Lannister, ne tarit pas d'éloge sur la série. D'après lui

les showrunners ont développé des personnages complexes et une histoire riche en émotions. Seul bémol? Il aurait préféré le nom de code "Oulan-Bator", capitale de la Mongolie. Il apprécie la musicalité du terme, et quand on l'entend le prononcer à l'espagnole, on le comprend. Toujours est-il que Netflix, jamais en panne d'idées pour faire la promotion de ses séries, a noué un partenariat avec Jul, le plus fier des marseillais, pour réaliser un clip vidéo plutôt savoureux. Qui incarne le mieux Marseille ?

Katy Perry coupable de plagiat pour son titre "Dark Horse"



Le hit "Dark Horse" de la chanteuse a été reconnu par la justice comme un plagiat d'un morceau de rap chrétien, "Joyful Noise". Katy Perry a perdu son combat en justice pour "Dark Horse". Ce lundi 29 juillet, la cour fédérale de Los Angeles a déclaré Katy Perry coupable de plagiat pour son hit de 2013, empruntant les sonorités d'une chanson de rap chrétien, "Joyful Noise" de Marcus Gray, sortie en 2009.

Ainsi, après cinq ans de procédures judiciaires, son équipe de production ainsi que son label ont été reconnus coupables de plagiat. Le détail, et surtout le montant de la sanction, seront connus dans la semaine. Katy Perry n'a pas assisté au procès et n'était donc pas présente lors du verdict.

Durant le procès qui a duré une semaine, l'avocat de la chanteuse a déclaré que les créateurs de la chanson, dont le producteur Dr. Luke, n'avaient jamais entendu le rap chrétien en question. L'équipe de Perry avait aussi avancé que les éléments incriminés étaient des sons très basiques et devraient être disponibles pour tous les compositeurs.

"Ils tentent de s'approprier des bases de la musique, l'alphabet de la musique qui devrait être disponible pour tout le monde", a déclaré l'avocat de la chanteuse au jury, selon l'agence Associated Press. De son côté, Marcus Gray a estimé que la chanson de Katy Perry avait sali sa réputation de chanteur chrétien de gospel du fait de sa portée "anti-chrétienne, de son paganisme, de sa magie noire, et des images illuminati évoquées dans 'Dark Horse', spécialement dans le clip vidéo de la chanson." En 2018, le monde de la pop américaine a connu une histoire similaire avec les chanteurs Robin Thicke et Pharrell Williams, accusés de plagiat pour leur chanson "Blurred Lines", copié de la chanson de Marvin Gaye, "Got to Give It Up". Si la popularité de l'interprète de "Sexual Healing" n'a rien à voir avec celle du chanteur de gospel, notons que la sanction a été de payer cinq millions de dollars à la famille de Marvin Gaye.

barre des 400 millions de recettes en six semaines d'exploitation.

"Crawl", une production hollywoodienne réalisée par le Français Alexandre Aja, grand spécialiste des films d'horreur ("La colline à des yeux"), se place en cinquième position, avec 4,1 millions de dollars de gains (31,5 millions en trois semaines).

Voici le reste du Top 10 :

6. "Yesterday" : 3,1 millions de dollars sur le weekend (63,4 millions en cinq semaines d'exploitation) ;
7. "Aladdin" : 3 millions (346,1 en dix semaines) ;
8. "Suber" : 1,8 million (20,2 en trois semaines) ;
9. "Annabelle - La Maison du Mal" : 1,6 million (69,7 en cinq semaines) ;
10. "The Farewell" : 1,5 million (3,7 en trois semaines).

où bourgeonnent le nouvel Hollywood, ses auteurs idéalistes, ses doublures fidèles et ses westerns spaghetti. Porté notamment par le duo Leonardo DiCaprio-Brad Pitt, qui incarnent respectivement un acteur célèbre et sa doublure, le dernier Tarantino a été chaleureusement accueilli par la cri-

tique. La troisième marche du podium revient à "Spider-Man: Far From Home", avec 12,5 millions de dollars sur trois jours (près de 345 millions depuis sa sortie il y a un mois). Ses 10,5 millions de dollars du week-end permettent de son côté au film des studios Pixar-Disney "Toy Story 4" d'approcher la

L'ACTEUR ÉGYPTIEN FAROUK EL FICHAOUI N'EST PLUS La star arabe est décédée, jeudi passé, à l'âge de 67 ans

L'acteur égyptien Farouk El Fichouï est décédé, jeudi passé au Caire, à l'âge de 67 ans, après un long combat contre la maladie.



Dans un communiqué, le Syndicat des acteurs égyptiens a déploré la mort d'un "des symboles de l'art" du pays du Nil. Né en 1952, à Al-Minufiyah au nord de l'Égypte, Farouk El Fichouï a obtenu sa licence en littérature de l'Université Ain Shams avant de rejoindre l'Institut supérieur des arts dramatiques.

Après avoir fait ses premiers pas dans le domaine artistique au milieu des années 70, El Fichouï a enchaîné les rôles dans plus d'une centaine de films, entre cinéma et télévision.

Le défunt a remporté plusieurs prix, dont le dernier date du mois d'octobre dernier lors d'un hommage qui lui a été rendu dans le cadre du Festival international du cinéma méditerranéen d'Alexandrie. L'occasion

au cours de laquelle il avait déclaré être atteint d'un cancer et qu'il va lutter avec beaucoup de volonté et de courage pour le vaincre afin d'assister à la prochaine édition du même festival. Né le 16 septembre 1952 au Caire, Farouk El Fichouï est titulaire d'une maîtrise en littérature. Il commence alors dans la comédie d'abord au théâtre avant d'obtenir son grand rôle

aux côtés de Leila Ouloui dans la pièce à succès "La princesse" en 1976.

Il a, ensuite, joué différents rôles dans des séries télévisuelles durant les années 70 notamment la série "Baba Abdou" auprès du grand acteur et cinéaste Abdel Mounim Madbouli en 1978. A partir de là, il sera sollicité pour jouer au cinéma. Sur la liste, le film "El Batania" avec comme parte-

naires Farid Chawki, Nadia El Joundi et Mahmoud Yassine en 1980. Il a accompagné Nadia El Joundi dans différents autres films, dont "Jabarout Imra'a" en 1984, "Malaf Samia El-Chaaraoui" en 1988, "El-Irhab" en 1989, "El-Jassoussa" en 1991 ou encore "48 sa'a fi Israël" en 1998. Il compte à son actif plus de 190 œuvres artistiques entre théâtre, séries et films.

Les 9^{es} Journées du Théâtre du Sud ouvertes à Alger

Les 9es Journées du Théâtre du Sud ont été ouvertes lundi à Alger avec la volonté affichée des troupes participantes de pérenniser cet événement très attendu qui permet de rendre plus visible les créations de la jeunesse du Sud algérien.

S'étalant du 29 juillet au 3 août au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA), ces Journées représentent, selon les participants, une "opportunité d'échanges avec les professionnels du théâtre", avec la possibilité pour les jeunes du Sud d'"exercer leur passion dans les normes requises par le 4e Art".

Devant un public nombreux, une vingtaine de comédiens du collectif des œuvres universitaires de la ville d'El Oued, a présenté, "Nazif Ed'Dakira" (Hémorragie de la mémoire), une opérette montée dans le registre du théâtre épique, sur les textes poétiques de six grands auteurs algériens et arabes, que Nabil Ahmed Messaï a adapté et mis en scène.

Puisés des textes des Algériens, Athmane Loucif et Mahdjoub Belloul, des Syriens, Souleïmane El Aïssi et Nizar Qabbani, de l'Irakien Kadem Djawad et du Soudanais Mohamed El Djawahri, "Nazif Ed'Dakira", restitue la grandeur de la révolution algérienne, entrée dans l'universalité car devenue symbole de résistance et de lutte pour la liberté des peuples.

Comptant sept tableaux, l'opérette invite, près de 40 mn, le spectateur à revisiter, dans les faits, la révolution algérienne contre l'occupant français, depuis les préparatifs jusqu'au passage à l'acte, focalisant sur le rôle de la femme et son engagement, symbolisés par le personnage de la grande moudjahida, Djamilia Bouhired subissant les affres de la torture, pour conclure dans la joie de la victoire marquant l'indépendance de l'Algérie.

La conception du metteur en scène, consistant à donner à la densité des faits historiques, une

forme aux atmosphères modernes, a été respectée, à travers une scénographie fonctionnelle, signée Ahmed Labyedh, faite d'un brouillard de fumée couvrant quatre pantalons (long rideaux étendus verticalement) en soie blanche et aux usages multiples, frappés d'un éclairage feutré aux couleurs de l'emblème national, ainsi que par la mise en valeur des textes, enregistrés antérieurement et mimés par les comédiens (play-back).

La bande son, œuvre de Farid Makhloufi, a également bien servi le spectacle, enrichi par les sonorités modernes d'une musique d'épopée inspirant l'événement et la détermination à entretenir l'action, pour finir sur des partitions aux mélodies renvoyant à l'euphorie de la victoire et la joie de la délivrance. Les comédiens, qui dans l'ensemble ont su porter les textes poétiques déclamés, ont vu par moments, leurs interprétations altérées par des dialogues rendus en play-back, une technique qui certes, permet au texte de

gagner en clarté et en volume, mais qui crée en revanche, une froideur entravant chez le comédien le cheminement interne de l'émotion.

En présence de la ministre de la Culture, Meriem Merdaci et du directeur général du TNA, Mohamed Yahiaoui, des troupes de danses populaires issues du sud, ont animé, deux heures auparavant, un spectacle folklorique sur la place publique Mohamed Touri, attenante au TNA, au milieu de chapiteaux exposant plusieurs produits et objets traditionnels et artisanaux de différentes régions du sud algérien.

Des conférences, des débats, des masters-Class, des expositions et des rencontres littéraires sont au programme des 9e Journées du théâtre du sud qui accueillent, mardi, les spectacles "Chkoun yesmaâ chkoun ?" (qui écoute qui ?) de Bechar, "El Belaout" d'El Bayedh (théâtre de rue) et "Y'en a marre" de Ghardaïa.

"Le Roi Lion" plus fort que Tarantino au box-office nord-américain

"Le Roi Lion" a conservé ce week-end la première place du box-office nord-américain malgré le bon démarrage du dernier film de Quentin Tarantino, "Once Upon a Time in... Hollywood", selon les chiffres définitifs de la société spécialisée Exhibitor Relations publiés lundi.

Les aventures du lionceau Simba, tournées grâce à un procédé novateur sur un plateau en réalité virtuelle, ont engrangé 76,6 millions de dollars de recettes entre vendredi et dimanche au Canada et aux Etats-Unis, et plus de 350 millions depuis deux semaines. Mieux que les 41,1 millions récoltés par "Once Upon a Time in... Hollywood", qui permettent tout de même à Quentin Tarantino de réaliser le meilleur démarrage de sa carrière. Lettre d'amour au cinéma américain d'antan, son nouveau film se déroule en 1969, à une époque



où bourgeonnent le nouvel Hollywood, ses auteurs idéalistes, ses doublures fidèles et ses westerns spaghetti. Porté notamment par le duo Leonardo DiCaprio-Brad Pitt, qui incarnent respectivement un acteur célèbre et sa doublure, le dernier Tarantino a été chaleureusement accueilli par la cri-

tique. La troisième marche du podium revient à "Spider-Man: Far From Home", avec 12,5 millions de dollars sur trois jours (près de 345 millions depuis sa sortie il y a un mois). Ses 10,5 millions de dollars du week-end permettent de son côté au film des studios Pixar-Disney "Toy Story 4" d'approcher la

2^e soirée du Festival de Timgad, le public crée une belle ambiance



Le nombreux public qui a afflué au théâtre en plein air contigu au site archéologique de la ville de Timgad (wilaya de Batna) a créé, dans la nuit du lundi à mardi, une belle ambiance lors de la deuxième soirée de la 41^e édition du Festival international de Timgad.

La soirée a été, en effet, marquée par une profonde communion entre le public et les artistes dans une atmosphère chaleureuse jusqu'aux premières lueurs du jour, notamment avec Mok Saïb, la star du jour, un artiste algérien vivant en Angleterre qui a enflammé les gradins du théâtre en plein air avec ses chansons modernes. L'invité de Batna, qui a chanté pour la première fois sur la scène de Thamugadi, a littéralement enchanté

ses fans, notamment les plus jeunes venus de différentes régions de Batna et des wilayas voisines en interprétant ses plus belles chansons, telles que "Nadik maâya fi bali", répétée en chœur par le public dans une ambiance magique, nimbée par la lumière diffuse des téléphones portables. L'artiste Mok Saïb a galvanisé les gradins en dépit du fait que la soirée se soit prolongée jusqu'à 2 heures et demie du matin, voulant faire de sa première participation au festival de Timgad "un souvenir inoubliable" dédié à un public connaisseur et branché.

Ouverture de la 41^e édition avec une mosaïque festive de la musique algérienne

L'autre star de la soirée, l'artiste Chemsou Freeklane, qui a déjà eu l'occasion de chanter devant ses fans à Timgad, a régalé les adeptes du "raï" avec ses plus belles chansons, notam-

ment "Lalla Mira", "Rouhi Rouhi Ya Dounia", "Koulili Waâlach", enjolivant à son tour cette seconde soirée du festival de Timgad, marquée par une mosaïque de chansons algériennes variées.

Cette soirée a vu également la première apparition sur la scène du théâtre en plein air de Timgad du chanteur Ali Amran qui a émerveillé le public essentiellement composé de jeunes, avec ses chansons conjuguant le genre kabyle et le rock, dans une totale communion avec les spectateurs. Les tonalités des chants naïli et sétifien ont également fait vibrer les gradins du théâtre en plein air de Timgad à travers l'interprétation des artistes Lazhar Djilali et Cheb Khallas qui ont particulièrement ravi les familles présentes en force.

Pour rappel, la soirée d'ouverture de la 41^e édition de ce festival a attiré, cette année, un large public de fervents partisans de Thamugadi, dont l'étoile du jour a été l'artiste Rim'k, qui a électrisé le théâtre en plein air,

attendant au site archéologique de Timgad, jusqu'aux premières heures de la journée de lundi.

La troisième soirée du festival international de Timgad prévue dans la nuit de mardi à mercredi, a été animée par Cheb Wahid, Taous, Cheba Yamina et Massinissa.

Un planétarium mobile à Alger et Oran

L'Office national de la culture et de l'Information (ONCI) a annoncé l'installation d'un planétarium mobile à Alger. Celui-ci se déplacera à Oran et devrait balayer les villes des hauts plateaux d'ici septembre puis celles du Sud d'ici octobre.

C'est à travers un communiqué que nous apprenons le lancement récent d'un planétarium mobile. Il est installé depuis le 22 juillet au niveau de la pelouse d'entrée du Casif et l'occupera pour la durée de deux semaines. L'organisation a, par ailleurs, annoncé le déplacement du planétarium mobile à Oran. Et plus précisément sur l'esplanade de l'hôtel Méridien de la ville.

Il sera ouvert à raison de deux séances : une à 21h et une autre à 21h45. Une manière de promouvoir la culture scientifique auprès du public.

On notera que le planétarium sera déplacé vers les Hauts-Plateaux en septembre et le Sud en octobre.

Prix d'entrée : 100 DA pour les enfants et 200 DA pour les adultes.

L'AARC revient en force pour le mois d'août

En plus de Ciné-Plages et de la représentation de Kamel Abdat, l'organisme organise une exposition de l'artiste Mohamed Bakli du 15 août au 15 septembre et ce, au niveau de Dar Abdeltif. Des ateliers de sculpture en papier mâché, de recyclage et de conte seront pour leur part destinés aux enfants. Un concert de Kamel El Harrachi, en hommage à son père, aura lieu le 30 août prochain, à 20h, toujours à Dar Abdeltif.

Programme complet de l'AARC du mois d'août :

- Similaire Soolking en concert le 22 août à Alger
- Arts visuels et patrimoine.

Samedi 3 août 2019 (10h à 12h) et (14h à 16h) à Dar Abdeltatif

- Initiation à la pratique artistique en direction des enfants de 8 à 15 ans
- Atelier sculpture avec papier mâché.

Du jeudi 15 août au 15 septembre 2019 (17h) à Dar Abdeltatif

- Vernissage de l'exposition de l'artiste peintre Mohamed Bakli (Ghardaia).

Du 20 au 30 août 2019 :

- Résidence d'été à Mostaganem au profit des étudiants des écoles des Beaux-arts (plusieurs wilayas).

Samedi 17 août 2019 (10h à 12h) et (14h à 16h) à Dar Abdeltatif

- Initiation à la pratique artistique en direction des enfants de 8 à 15 ans

- Atelier de recyclage de papier.

Samedi 24 août 2019 : (10h à 12h) (14h à 16h) à Dar Abdeltatif

- Initiation à la pratique artistique en direction des enfants de 8 à 15 ans

- Atelier arts plastiques.

Samedi 31 août 2019 (10h-12h) (14h-16h) à Dar Abdeltatif

- Initiation à la pratique artistique en direction des enfants de 8 à 15 ans

Atelier conte.

- Musiques et spectacles vivants

Samedi 3 août 2019 (20h) à Dar Abdeltatif

Artiste-humoriste Kamel Abdat (Alger) avec : Ryma Dekhil (Djelfa)

La migraine

La migraine est une forme particulière de mal de tête (céphalée). Elle se manifeste par des crises qui peuvent durer de quelques heures à quelques jours. La fréquence des crises est très variable d'une personne à l'autre, pouvant aller de plusieurs crises par semaine à une crise par an ou moins.

La migraine se distingue du mal de tête « ordinaire », notamment par sa durée, son intensité et par différents autres symptômes. Ainsi, une crise de migraine commence souvent par une douleur ressentie d'un seul côté de la tête ou localisée près d'un oeil. La douleur est souvent perçue comme des pulsations dans la boîte crânienne, et elle est aggravée par la lumière et le bruit (et parfois les odeurs). La migraine peut aussi s'accompagner de nausées et de vomissements.

Particularité surprenante, dans 10% à 30% des cas, les crises de migraine sont précédées de manifestations physiologiques qu'on regroupe sous le nom d'aura. Les auras sont essentiellement des troubles visuels qui peuvent prendre la forme d'éclairs lumineux, de lignes aux couleurs vives ou d'une perte de vue temporaire. Ces symptômes disparaissent en moins d'une heure. Survient alors le mal de tête.

Prévalence

La migraine touche environ 12 % des adultes, les femmes étant 3 fois plus touchées que les hommes³⁹. Une étude récente a révélé que 26 % des femmes canadiennes étaient migraineuses³⁸, la fréquence des crises étant très variable. La migraine est également répandue chez les enfants et les adolescents (5 % à 10 %), chez qui elle est souvent sous-diagnostiquée. Selon Uptodate, dans la population générale, 17% des femmes et 6% des hommes souffrent de migraine. Chez les 30-39 ans, ce serait 24% des femmes et 7% des hommes.

Évolution

La fréquence des crises de migraine varie beaucoup d'un individu à l'autre. Certaines personnes en ont quelques-unes par année, tandis que d'autres en ont 3 ou 4 par mois. Dans certains cas, les crises peuvent survenir plusieurs fois par semaine, mais rarement chaque jour.

Les premières crises apparaissent habituellement durant l'enfance ou le jeune âge adulte. Au-delà de 40 ans, les migraines se font plus rares et elles disparaissent souvent après 50 ans.

Les mécanismes de la migraine

On ignore pourquoi certaines personnes ont des maux de tête, des céphalées de tension (engendrées par la tension nerveuse ou l'anxiété) ou

des migraines et pourquoi d'autres n'en ont tout simplement jamais, même si elles sont exposées aux mêmes déclencheurs.

Des années 1960 à 1990, on a cru que les migraines étaient essentiellement causées par des changements vasculaires : un resserrement des vaisseaux sanguins (vasoconstriction) qui entourent le cerveau, suivi d'un gonflement (vasodilatation). Or, des recherches menées par la suite montrent que l'origine de la migraine est beaucoup plus complexe. En effet, c'est toute une cascade de réactions dans le système nerveux qui provoquerait cet intense mal de tête. On a récemment découvert un mécanisme neurologique permettant d'expliquer pourquoi la lumière exacerbe la douleur de la migraine tandis que l'obscurité la calme. Ces réactions en chaîne ont des effets non seulement sur les vaisseaux sanguins, mais aussi sur l'inflammation, les neurotransmetteurs et d'autres éléments.

Faute de comprendre à fond les mécanismes de la migraine, on en connaît tout de même de mieux en mieux les éléments déclencheurs et les moyens de la combattre.

Ai-je la migraine ou une céphalée de tension?

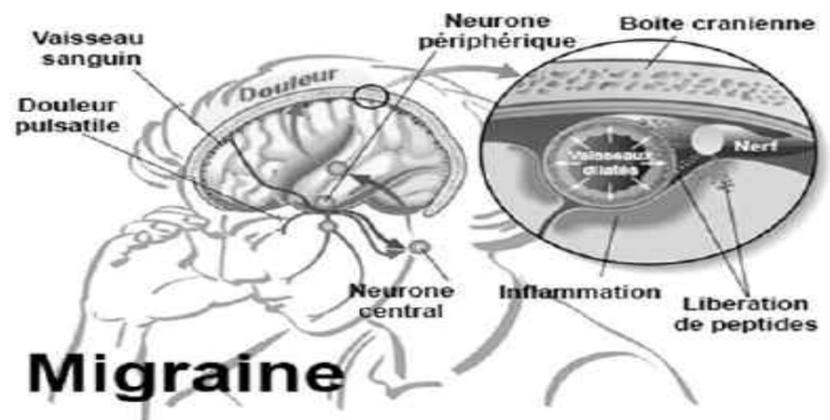
Les céphalées de tension sont des maux de tête qui se traduisent par une sensation d'engorgement sur le front et les tempes. Il ne s'agit pas de migraines. Les personnes qui ont des céphalées de tension ponctuelles demeurent globalement peu incommodées par leur mal de tête. D'ailleurs, elles consultent rarement un médecin pour cette raison. La céphalée de tension ponctuelle ou chronique est souvent engendrée par la tension nerveuse ou l'anxiété. Elle ne provoque ni nausées ni vomissements.

Complications

Même si les douleurs qu'elles provoquent sont très intenses, les crises de migraine n'ont pas de conséquences immédiates sur la santé. Cependant, des études récentes ont montré que la migraine, particulièrement celle accompagnée d'aura, est associée à long terme à un risque accru de troubles cardiovasculaires. Le risque d'infarctus du myocarde serait ainsi multiplié par 2 chez les migraineux. Les mécanismes ne sont pas encore bien compris. Il est donc important d'adopter une bonne hygiène de vie pour réduire le risque cardiovasculaire : ne pas fumer, bien s'alimenter et faire du sport régulièrement. De plus, la migraine peut considérablement altérer la qualité de vie des personnes qui en souffrent. C'est aussi une cause importante d'absentéisme à l'école et au travail. D'où l'importance de consulter un médecin pour trouver un traitement efficace.

Les symptômes de la migraine

Dans la plupart des cas, la crise migraine survient sans signes précur-



seurs. Chez certaines personnes, toutefois, la crise est précédée d'une aura ou de quelques signes précurseurs, qui varient d'une personne à l'autre. Une même personne peut avoir des crises sans aura, et d'autres avec aura.

L'aura

Ce phénomène de nature neurologique dure de 5 à 60 minutes, puis le mal de tête apparaît. La personne sait donc à l'avance que, dans quelques minutes, elle aura très mal à la tête. Toutefois, il arrive aussi que l'aura ne soit pas suivie de migraine. L'aura peut se manifester de différentes façons.

Les symptômes de la migraine : tout comprendre en 2 min

- Des effets visuels : des éclairs lumineux, des lignes de couleurs vives, un dédoublement de la vue ;
- Une perte de vision temporaire d'un oeil ou des deux yeux ;
- Des engourdissements dans le visage, sur la langue ou dans un membre ;
- Plus rarement, une faiblesse importante d'un seul côté du corps, qui s'apparente à une paralysie (nommée dans ce cas migraine hémiplégique) ;
- Des difficultés d'élocution.

Les signes précurseurs courants

Ils précèdent le mal de tête de quelques heures à 2 jours. Voici les plus courants.

- De la fatigue ;
- Une raideur au cou ;
- Des fringales ;
- Des émotions à fleur de peau ;
- Une sensibilité accrue au bruit, à la lumière et aux odeurs.

Les principaux symptômes

Voici les principaux symptômes de la crise migraineuse. En général, ils durent de 4 à 72 heures.

- Un mal de tête plus intense et plus durable que les maux de tête ordinaires ;
- Une douleur localisée, souvent concentrée d'un côté de la tête ;
- Une douleur lancinante, des élancements, des pulsations ;
- Des nausées et des vomissements (souvent) ;
- Des troubles de la vision (une vue brouillée, des points noirs) ;
- Une sensation de froid ou des sueurs ;
- Une sensibilité accrue au bruit et à la lumière (photophobie), qui oblige souvent à s'isoler dans une pièce calme et sombre.

Remarque. Le mal de tête est souvent suivi de fatigue, d'une difficulté à se concentrer et parfois d'un sentiment d'euphorie.

Attention à certains symptômes

Il est recommandé de voir un médecin :

- s'il s'agit d'un premier mal de tête intense ;
- en cas de mal de tête très différent des migraines habituelles ou de symptômes inhabituels (évanouissement, perte de vision, difficulté à marcher ou à parler) ;
- lorsque les migraines sont de plus en plus douloureuses ;
- lorsqu'elles sont déclenchées par l'exercice physique, les relations sexuelles, le fait d'éternuer ou de tousser (notez qu'il est normal qu'une migraine déjà présente s'intensifie durant ces activités) ;
- lorsque les maux de tête surviennent à la suite d'une blessure à la tête.

Le onze type des stars de la MLS

Avant le traditionnel All-Stars Game qui oppose une sélection des meilleurs joueurs de MLS à l'Atletico Madrid dans la nuit de mercredi à jeudi, FF.fr compose son onze type des stars du Championnat américain.

Gardien

Si Atlanta United a remporté la MLS pour la première fois de son histoire en décembre 2018, c'est en grande partie grâce à son portier Brad Guzan. Le gardien américain de 34 ans, qui compte plus de 60 apparitions avec la sélection, a apporté sérénité et confiance, à un collectif déjà en réussite. Depuis janvier 2019, l'ancien d'Aston Villa demeure toujours aussi précieux dans ses cages. En témoignent ses 10 clean sheet en 23 rencontres, depuis le début de la saison.

Défenseurs

S'il a évolué une grande partie de sa carrière en milieu de terrain, Graham Zusi s'épanouit désormais dans le couloir droit de la défense. L'ancien international américain de 32 ans reste une tête d'affiche de la MLS, et une valeur sûre pour la défense de Kansas City. Dans l'axe, on retrouve un ancien relayeur du Bayern Munich et de la Nationalmannschaft : Bastian Schweinsteiger, qui s'est reconverti en central au sein des Fire de Chicago. Une position reculée qui permet au champion du monde 2014, de moins courir de toute évidence, mais de faire toujours profiter de son éternelle qualité de passe à la première relance. Gage de solidité, Leandro Gonzales Pirez complète cette défense à trois. Formé à River Plate, le défenseur central argentin sort d'une saison 2018 pleine avec Atlanta. Sa régularité et son



autorité dans les duels en font l'un des meilleurs défenseurs outre-Atlantique.

Milieux

Devant la défense, Jonathan Dos Santos rayonne par son volume de jeu sous le maillot du Los Angeles Galaxy. Formé à la Masia, l'international mexicain, frère de Giovanni, sait également se projeter, en témoigne son but vainqueur avec le Mexique en finale de la Gold Cup 2019 remportée face aux Etats-Unis. Dans un registre plus offensif, Nicolas Lodeiro est un créateur actif dans le Championnat américain.

Passé notamment par l'Ajax, les Corinthians et Boca, l'international uruguayen de 30 ans met à profit sa grinta et ses facilités techniques, au profit de Seattle depuis trois saisons. Dans le couloir gauche, Nani est venu à Orlando City, à 32 ans, terminer en beauté une belle et

longue carrière. Ce qui ne l'empêche pas de continuer de performer et de gratifier le public de passements de jambes ultrasoniques et d'accélération fulgurantes. De l'autre côté du terrain, Gonzalo Martinez a vécu des derniers mois heureux. Vainqueur de la Copa Libertadores fin 2018 avec River Plate, l'Argentin a rejoint le champion en titre Atlanta United en 2019 et enfile déjà les passes décisives (6 en 22 matches).

Attaquants

Sur le front de l'attaque, l'inusable Zlatan Ibrahimovic continue de détonner avec le Los Angeles Galaxy. Toujours aussi charismatique et adepte de gestes acrobatiques singuliers, l'ancien Parisien reste aussi froidement prolifique avec 38 réalisations, en 48 rencontres jouées sous le maillot galactique. Dans l'équipe des All-Stars, Ibra devra évoluer avec un autre

joueur de Los Angeles, mais du club voisin, le LA FC : Carlos Vela. D'ailleurs, les récentes performances de l'international mexicain sont comparées à celles du géant suédois. Ce qui n'a pas été du goût du natif de Malmö !

"C'est un bon joueur, mais vous avez commis une erreur, vous m'avez comparé à lui", avait-il lancé aux journalistes. Pourtant, l'ancien d'Arsenal n'a pas grand-chose à envier cette saison au Scandinave avec déjà 22 buts en MLS. Enfin, le légendaire buteur anglais Wayne Rooney, toujours aussi combatif et efficace, sous les couleurs de D.C. United (23 réalisations en 42 rencontres) complète cet éblouissant trident offensif.

Dont aurait pu faire partie - il faut le souligner -, Joseph Martinez (Atlanta), MVP de la saison 2018, qui a inscrit 31 buts en 34 matches (record de l'histoire de la MLS).

Diego Maradona, plein sud

Dans l'édition de ce mardi, France Football revient sur le transfert de Diego Maradona à l'été 1984. Un événement qui a marqué à jamais l'histoire du club du sud de l'Italie, et la vie du Pibe de Oro. Décryptage. Il y a des actes qui marquent de façon indélébile l'histoire d'un club, le font changer de dimension, ou regagner un rang perdu à la suite de déconvenues sportives régulières. Nous parlons, bien sûr, de ces transferts de joueurs exceptionnels qui ont complètement chamboulé la donne à un moment donné, modifiant l'équilibre des forces en présence, que ce soit au plan local ou international. On pense par exemple à l'arrivée d'Alfredo Di Stefano au Real Madrid en 1953, qui a transformé les Merengues en bastion imprenable de la naissante Coupe des clubs champions. Quelques autres cracks peuvent se vanter d'avoir eu une telle influence sur le destin de leur nouvelle équipe, comme par exemple, un Johan Cruyff qui a permis au Barça de remporter la Liga pour la première fois depuis quatorze ans, avant d'en devenir une référence tecnico-tactique et de se hisser sur le toit du Continent. Ou encore ce Franz Beckenbauer passé du Munich 1860 au Bayern au milieu des années 60, chamboulant dans un premier temps la hiérarchie locale, pour ensuite faire du FCB un bastion du foot européen. Mais aucun n'a fait bouger les lignes autant, que Diego Armando Maradona en débarquant à Naples le 5 juillet 1984. Comme nous l'expliquons dans notre hebdomadaire cette semaine, l'Argentin a permis au club du sud de l'Italie, de pouvoir faire jeu égal avec les ténors nordistes. Sous sa houlette, le Napoli a remporté deux titres de champion en l'espace de trois ans (1987 et 1990), a accumulé les places d'honneur et même gagné un tournoi continental, la Coupe de l'UEFA, en 1989.

Mais pour les Napolitains, le génial numéro 10 représente bien plus encore. Il est ce joueur qui leur a assuré d'être au centre du Grand Jeu, de peser vraiment sur l'échiquier de la Serie A et de pouvoir regarder les autres tifosi droit dans les yeux. "Moi, ancien gamin des faubourgs miséreux de Buenos Aires, j'ai joué pour les enfants pauvres de Naples", aimait à répéter Maradona lorsqu'il portait le maillot azzurro. Il parlait aussi "d'équipe ouvrière qui défait sans peur les puissants".

Rarement un footballeur venant de l'extérieur s'est identifié à ce point à un club, à une ville. Et en a épousé vices, excès et vertus. Pendant sept ans, Diego aura été un camarade en or pour ses coéquipiers sur le terrain, et un garçon généreux en dehors, capable, par exemple, de jouer un match sur un terrain boueux de la banlieue de Naples pour récolter des fonds pour un gamin, à opérer d'urgence.

Naples, pour lui, aura été aussi, malheureusement, la pression excessive des supporters, la drogue et les liaisons dangereuses avec le clan camorriste des frères Giuliano. Ce que met clairement en avant le documentaire d'Asif Kapadia, aujourd'hui dans les salles françaises. Un documentaire qui insiste aussi sur ses histoires extraconjugales, notamment avec Cristina Sinagra, qui donnera naissance à Diego Juniors (voir le dossier du Magazine de l'Equipe, sorti en kiosque samedi dernier). Et boucle le film sur l'image d'un Maradona seul et triste, quittant la grande cité du sud de la péninsule oubliée de tous. Vraiment ? Asif Kapadia se trompe : Naples n'a jamais renié son "gamin en or". Ce que nous avons pu constater avec émotion, un jour de juin 2005 en voyant 80.000 personnes, souvent les larmes aux yeux, accueillir au stade San Paolo ce même Maradona, venu pour le jubilé de son pote et ancien coéquipier Ciro Ferrara. Après quatorze ans loin l'un de l'autre, Diego et son peuple avaient besoin de se clamer leur affection. Encore plus que ce fameux 5 juillet 1984, lorsque El Diez vivait son premier jour d'idole du Napoli.



JEUX AFRICAINS 2019 / HANDBALL ALGÉRIEN

Une absence et des interrogations

Le handball algérien avec ses deux sélections masculine et féminine de handball ne participera pas finalement à la 12^e édition des Jeux africains, prévue du 19 au 31 août à Rabat, au Maroc. Une absence qui a suscité beaucoup d'interrogations.

PAR MOURAD SALHI

Si pour les autres disciplines, les responsables ne veulent pas engager que des athlètes qui peuvent prétendre à une médaille, pour le handball aucune explication n'a été donnée par la Fédération algérienne de handball (FAHB). L'instance fédérale se contente d'informer que le handball ne sera pas présent.

"Après des consultations entre le ministère de la Jeunesse et des Sports, le Comité olympique algérien et la Fédération algérienne de handball, il a été décidé de ne pas engager les sélections nationales (messieurs et dames) aux Jeux africains de Rabat", a indiqué l'instance fédérale dans un bref communiqué.

Chez les messieurs, la FAHB avait



décidé d'envoyer la sélection B que dirige l'entraîneur Djalaeddine Harous et son adjoint Amar Daoud pour prendre part au tournoi. Dès sa prise de fonctions, le staff technique a convoqué 25 joueurs, dont la majorité avaient moins de 21 ans, auxquels s'ajoutaient des éléments d'expérience. Les anciens, à l'image du gardien de but du GS Pétroliers et de l'équipe A, Abdallah Benmenni, devraient avoir comme mission d'encadrer seulement le vestiaire.

Les joueurs de l'équipe première ont été laissés à la disposition du nouveau

sélectionneur, le Français Alain Portes, pour le premier stage de préparation en vue de la Coupe d'Afrique des nations-2020 en Tunisie. L'instance fédérale, à sa tête Lahbib Labane, mise beaucoup sur cette compétition pour permettre à la petite balle algérienne de reprendre sa place sur le continent africain. Pour les dames, c'est l'équipe-type qui devait être engagée sous la conduite du nouvel entraîneur Rabah Graïche et son adjointe Nassima Dob. Tous les moyens ont été mis à la disposition de cette équipe qui était même prête pour

ce tournoi africain à Rabat, au Maroc. Au tournoi de handball des Jeux africains 2019, l'Algérie devait évoluer dans le groupe A avec l'Égypte, la RD Congo, le Nigeria et le Burkina Faso chez les messieurs, et le Maroc, le Mali et la Guinée équatoriale en dames. Certes, les adversaires constituent de sérieux clients, mais ce n'est pas une raison pour abandonner un tel rendez-vous d'envergure.

La décision a été prise par le ministère de la Jeunesse et des Sports qui a décidé, contre toute attente, de réduire le nombre d'effectif qui participera à cette édition en terre marocaine. Le nouveau ministre a même demandé aux fédérations spécialisées d'envoyer seulement les athlètes qui sont capables de remporter des médailles. Ce qui n'était pas du goût du Comité olympique algérien qui ne partage pas la même vision. Ce qui a poussé le ministère à prendre en charge les frais de la délégation. En tout cas, beaucoup d'athlètes dans les autres disciplines et qui peuvent prétendre à quelque chose lors de cette édition n'ont pas été retenus.

M. S.

LIGUE 2

L'Arbaâ et Khroub autorisés à accéder

Le RC Arbaâ et l'AS Khroub, champions de leurs groupes respectifs en Division nationale amateur ont été autorisés à accéder en Ligue 2 malgré des dettes qui datent de plusieurs saisons. Les deux clubs qui ont évolué par le passé en Ligue 1 ont quitté le championnat professionnel à l'issue

de la saison 2016-2017 en terminant respectivement 15^e et 16^e de Ligue 2. Après avoir perdu le statut professionnel pour le compte des deux saisons écoulées, ces deux équipes doivent théoriquement le retrouver pour évoluer en Ligue 2 la saison prochaine mais des dettes envers plusieurs

joueurs cumulées du temps où elles évoluaient au plus haut niveau les menaçaient de ne pas pouvoir valider leur accession.

Le Bureau fédéral réuni hier a décidé de leur permettre d'évoluer avec le statut amateur de manière exceptionnelle durant la saison qui va débiter.

ARABIE SAOUDITE

Un joueur algérien rejoint Hervé Renard

Le défenseur franco-algérien Sofian Kheyari, 35 ans, passé notamment par la JSM Béjaïa et l'ASO Chlef, a mis un terme à sa carrière de joueur pour rejoindre le staff technique d'Hervé Renard en Arabie saoudite. Après avoir passé l'essentiel de sa carrière dans les divisions inférieures, notamment en Suisse et Belgique, il a terminé sa carrière à Cannes dans le sud de la France, là où Hervé Renard a

passé toute sa carrière, lui aussi dans les divisions inférieures.

Il a écrit sur sa page facebook : "Une page se tourne. Il est temps de mettre fin à ma carrière de joueur. Une décision prise en 48h mais il y a des propositions qui ne peuvent se refuser. Je tiens à remercier toutes les personnes que j'ai pu côtoyer durant toutes ces années, mes présidents, entraîneurs, dirigeants, les personnes de l'admini-

nistratif, bénévoles, supporters, notamment ceux du RWDM avec qui nous partageons ce titre et mes coéquipiers qui pour certains sont devenus des amis sans qui je n'aurais jamais vécu toutes ces émotions dans les victoires comme dans les défaites. Un nouveau chapitre s'ouvre, une nouvelle carrière commence avec ce départ pour l'équipe nationale d'Arabie saoudite."

MERCATO

Benzia entre la Grèce et la Belgique

L'international algérien Yassine Benzia, qui a connu une saison compliquée avec Fenerbahçe en Turquie, n'a pas encore trouvé de point de chute en vue de la saison à venir. Alors que les médias grecs indiquent que l'Olympiakos a obtenu le feu vert de

Lille, propriétaire du joueur, pour avoir Yassine Benzia sous forme de prêt. Le journal français *La Voix du Nord* indique que l'avenir de l'international algérien n'est toujours pas scellé puisque Benzia se trouve dans le viseur d'un club en Belgique.

Le joueur formé à Lyon espère évoluer en France la saison prochaine mais le manque d'offres va certainement l'obliger à prendre une décision rapide pour entamer la phase de préparation, lui qui se trouve quasiment en vacances depuis le mois de janvier dernier.

USMA

Signature officielle pour Belkaroui

Quelques semaines après avoir résilié son contrat avec son ancien club d'Al Raed en Arabie saoudite, le défenseur international algérien, Hichem Belkaroui, a fait son retour dans le championnat Algérien. Le défenseur de 29 ans a signé cette nuit son contrat avec le champion de la saison dernière l'USM Alger. Belkaroui était présent avec l'entraîneur Dziri Bilel pour signer un contrat qui le lie pour deux saisons avec les Rouge et Noir. De leur côté, les dirigeants et les supporters du club attendent un signe de la justice pour débloquer le compte en banque de la SSPA afin d'officialiser la venue des nouveaux propriétaires avant le début de la saison d'autant qu'il faut déjà assurer un déplacement au Tchad dans une semaine.

EN

La FAF dément le départ de Hakim Medane

Contrairement à ce qui a été révélé depuis quelques jours, la FAF a démenti tout départ de Hakim Medane du poste de manager général de l'équipe nationale.

Plusieurs médias ont indiqué aujourd'hui qu'Antar Yahia allait prendre ce poste à la FAF mais la Fédération algérienne vient de faire un communiqué, indiquant que l'ancien international algérien restera à son poste et qu'il ne partira pas. La FAF a tenu à réagir rapidement pour étouffer les rumeurs autour de l'EN qui pullulent depuis le sacre africain.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville

Wilaya de Ain Defla
O.P.G.I de Ain-Defla.
Hay HADJ KADDOUR AIN DEFLA
REF : 1734 /D.M.O/D.G/2019



Monsieur le Directeur Général
de l'Office de Promotion et de la Gestion Immobilière de Ain-Defla

A

Mr Le Gérant de l'entreprise OUKIL KARIM
DOUIRA WILAYA D'ALGER -

OBJET : Mise en demeure N° 02.

PROJET : 20/50/4700 LPL Programme Quinquennal 2010-2014 Année 2011
2^{ème} Tranche à OUED CHORFA.

LOT: TCE Y/C VRD.

- Vu le Marché N°22/2014 en date du 29/05/2014, contracté avec l'entreprise OUKIL KARIM pour la réalisation de : 20/50/4700 LPL Programme Quinquennal 2010-2014 Année 2011 2^{ème} Tranche à OUED CHORFA dans un délai de onze (11) mois.
- Vu l'ordre de service N° 01 (Démarrage des travaux) en date du 29/05/2014.
- Vu la mise en demeure n° 01 émise par le Maître de l'œuvre en date du 09/06/2015.
- Vu la mise en demeure n° 01 émise par nos services en date du 09/06/2015.

Suite aux différentes visites effectuées par nos services techniques au projet cité ci-dessus, il a été constaté que les travaux sont à l'arrêt et le chantier est abandonné malgré le règlement de l'avenant n°01 par nos services.

A cet effet, votre entreprise est mise en demeure pour prendre toutes les dispositions nécessaires pour la reprise immédiate des travaux avec renforcement du chantier en moyens humains, matériaux et matériels afin de rattraper le retard enregistré et cela dans un délais de Huit (08) jours à compter de la parution de la présente mise en demeure, dans la presse nationale et le BOMOP.

Faute de quoi il sera procédé à l'application des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur, à l'encontre de votre Entreprise.

Midi Libre n° 3758 - Jeudi 1^{er} août 2019 - Anep 191 6017 159

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS DE LA WILAYA DE BEJAIA
BOULEVARD DE LA LIBERTE 06 000 BEJAIA
NIF : 099306019000632

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Béjaia informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N°02/2019 publié dans le quotidien national **Echourouk** en date du 25/06/2019 relatif au projet : **REALISATION D'UNE SALLE OMNISPORTS 500 PLACES A DARGUINA- WILAYA BEJAIA**

LOT 02 : CHARPENTE METALLIQUE

LOT 03 : REVÊTEMENT DES SALLES

LOT 04 : VRD ET AMENAGEMENT EXTÉRIEURES

L'évaluation et analyses des offres faites conformément aux critères prévus dans le cahier des charges ont donné les résultats suivants :

LOT	Entreprise retenue	NIF	Délai de réalisation livraison	Montant de l'offre en TTC	Montant corrigé	Note technique	Observation
LOT 02 : CHARPENTE METALLIQUE	Infructueux						
lot 03 : REVÊTEMENTS DES SALLES	Infructueux						
LOT 04 : VRD ET AMENAGEMENT EXTÉRIEURES	EGTPH / TCE BOUBADRA ABDELHAK	198906200035630	12 mois	41.477.509,50	40.927.134,50	50,00/60	Préqualifiée l'offre technique et moins disant l'offre financière

Les soumissionnaires intéressés sont invités de se rapprocher de la direction de la jeunesse et des sports au plus tard 03 jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leur offre.

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans un délai de 10 jours qui suit la date de publication de l'avis auprès de la commission de wilaya des marchés publics conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Midi Libre n° 3758 - Jeudi 1^{er} août 2019 - Anep 191 6017 012

MIDI
LE QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Gratin de courgettes au poulet



Ingrédients :

8 courgettes
2 blancs de poulet
1 boîte de champignons
150 g de fromage râpé
30 g de beurre
50 cl de crème fraîche
1 c. à café de muscade râpée
1 c. à soupe de moutarde
Sel, poivre.

Préparation :

Laver les courgettes, retirer la base puis les couper en tronçons. Les faire cuire pendant 10 min à la vapeur. Préchauffer le four à 210°C th7.

Couper les blancs de poulet en dés. Dans une poêle, les faire cuire 10 min à feu doux dans le beurre avec les champignons. Disposer les courgettes, les blancs de poulet et les champignons dans un plat à gratin. Verser la crème mélangée à la moutarde. Assaisonner, ajouter la muscade. Parsemer de fromage râpé, faire gratiner 10 min et servir aussitôt.

Remarque :

On peut remplacer la crème par une béchamel.

Galette orientale



Ingrédients pour deux galettes :

600 g de farine
12,5 cl de lait
30 g de levure de boulanger
1 pincée de sel
17,5 cl d'eau
1 jaune d'œuf
1 c. à soupe d'huile d'olive
2 c. à café de sucre
Graines de sésame

Préparation :

Faire tiédir le lait et émietter la levure. Remuer pour bien délayer. Dans un saladier, mélanger la farine et le sel. Mouiller avec l'eau. Ajouter la levure et le lait, pétrir le tout pour obtenir une pâte lisse et élastique. Couvrir et laisser gonfler 40 min. Pétrir à nouveau puis partager la pâte en deux. Presser avec la paume de la main pour obtenir une galette à bord épais. Mélanger le jaune d'œuf, l'huile d'olive et le sucre dans un bol. Badigeonner chaque galette de cette préparation avec un pinceau et les parsemer de graines de sésame. Cuire au four préchauffé à 225° 15 minutes.

PRODUIT DE LA RUCHE

Les bienfaits de la gelée royale

Nous savons tous que les abeilles produisent du miel, mais combien savent-ils sachez que ces ouvrières infatigables fabriquent aussi de la gelée royale aux multiples bienfaits...

D'où provient la gelée royale ?

La gelée royale se présente comme une pâte blanchâtre, un peu gélatineuse, au goût légèrement piquant. Elle est fabriquée par les jeunes abeilles nourricières qui la sécrètent par leurs glandes pharyngiennes. Riche en glucides, protéides, acides gras, vitamines A, B, C, D et E et minéraux, elle constitue la totalité de la royale nourriture (puisque la reine des abeilles en fait son régime quotidien) et la première denrée des larves.



Pourquoi est-elle si chère ?

La gelée royale est produite en quantité tout juste suffisante pour la reine et pour les larves, dans une ruche en temps normal. Pour faire travailler les jeunes ouvrières à sa production, les apiculteurs doivent inciter celles-ci à éle-

ver plusieurs larves royales en éliminant la reine. Voilà qui explique le coût relativement élevé d'un petit pot de gelée royale dont on se régale avec parcimonie.

Ses vertus pour la santé :

Les bénéfices de la gelée

royale sont nombreux. De par sa composition, son absorption permet de renforcer les défenses immunitaires. Il est bon d'en faire une cure en particulier à l'entrée de l'hiver et à la sortie. Elle permet également d'accroître les performances intellectuelles. Si vous avez des enfants en âge de passer des examens, aidez-les en leur donnant une dosette tous les matins. Qui plus est, la gelée royale possède une action anti-stress.

Consommation :

Pour consommer votre gelée royale, prenez-en un gramme le matin à jeun. Poursuivez cette cure sur un mois environ et gardez votre petit pot dans le réfrigérateur.

Mise en garde :

Si vous n'avez jamais consommé de gelée royale, faites attention aux éventuelles allergies : commencez par des petites doses que vous pouvez augmenter progressivement.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Apprendre aux enfants à traverser la route

On considère que pour que notre enfant soit en sécurité lorsqu'il se rend à l'école à pied, il suffit de l'accompagner et de le surveiller. Ce n'est pas faux, mais le trajet scolaire doit être aussi un moment éducatif. Quelques méthodes très importantes à lui initier :

- Marcher du côté des maisons, jamais au bord du trottoir.
- Montrez-lui sur le trajet les endroits qui, même en marchant sur le trottoir, peuvent présenter un danger : les sorties et entrées de garage, les parkings.
- S'arrêter avant la bordure du trottoir, pas trop près de la chaussée.
- Regarder d'abord à gauche en tournant franchement la tête, puis à droite et encore à gauche.
- Ne traverser que si les voitures sont très loin (expliquez-lui concrètement les notions «loin» et «près») ou si elles sont bien arrêtées.
- Traverser sans courir (risque de chute) et sans revenir en arrière pour ne pas

surprendre les automobilistes qui ne s'attendent jamais à voir un piéton reculer.

- Montrez-lui que pour bien voir et être vu des automobilistes, il faut descendre sur la chaussée et s'avancer jusqu'à la limite des voitures en stationnement.
- Au fur à mesure que l'enfant grandit, faites-lui prendre de l'autonomie. Par exemple, laissez-le marcher à côté devant vous sans vous donner la main. Puis laissez-le marcher seul devant vous.
- Demandez-lui de vous faire traverser la rue... jusqu'à ce qu'il puisse faire tout le trajet en vous guidant.
- Lorsqu'il sera capable de vous guider sur le trajet sans erreur, alors seulement



il sera prêt pour effectuer son premier trajet tout seul.

- Enfin, un dernier conseil. Pour imposer des règles à votre enfant, il est très important que vous respectiez ces mêmes règles car l'enfant apprend d'abord par imitation.

A S T U C E S

Affûter des ciseaux



Faites courir les lames des ciseaux sur le verre de la base vers les pointes plusieurs fois de suite. Une façon simple et économique d'avoir enfin des ciseaux affûtés.

Adoucir les serviettes



Pour redonner à vos serviettes devenues rêches toute leur douceur, faites-les tremper 8 à 10 heures dans de l'eau chaude, avec un peu de vinaigre.

Amidonner les napperons



Trempez vos napperons dans du lait froid. Essorez les napperons et repassez-les avant de les faire sécher.

Garder des lacets bien noués



Rien de plus pénible que des lacets qui se dénouent constamment ! Pour y parer, humidifiez-les avant de les nouer. Cela assurera une meilleure tenue tout au long de la journée !

L'énergie marine, une source d'énergie renouvelable propre et efficace

Les populations réclament plus d'action contre le changement climatique et exigent plus de sources d'énergie renouvelables. En exploitant l'énergie marine, des gouvernements montrent qu'ils sont à l'écoute.

Le premier réseau marémoteur à grande échelle au monde est implanté dans les eaux européennes, au large des côtes du Royaume-Uni, et les coûts devraient baisser radicalement à mesure que l'industrie se développe. Selon le projet ClearWater de l'UE, l'industrie britannique des courants de marée pourrait, à elle seule, apporter des avantages économiques d'une valeur de 1,6 milliard d'euros d'ici à 2030 et soutenir 4.000 emplois. ClearWater est le tout premier

projet multi-turbines qui utilise une technologie à l'échelle commerciale. Auparavant, seuls des appareils individuels étaient testés dans des centres comme Emec en Écosse. "Ce que nous avons accompli constitue une première mondiale et une référence pour les projets futurs", déclare Drew Blaxland, directeur des services turbine et ingénierie chez Atlantis Operations (UK Limited), la société à l'origine du projet ClearWater. "Nous ouvrons la voie à des projets exploitant les courants de marée de plus grande envergure et plus compétitifs".

Opérationnel en avril 2018

ClearWater est devenu officiellement opérationnel en avril 2018, après une mise en service réussie et des vérifications initiales concluantes. En avril 2019, le réseau où se trouve la turbine ClearWater a généré plus de 15 GWh d'électricité renouvelable. Atlantis Operations va continuer à innover pour s'assurer



que le coût actualisé de l'énergie issue de la technologie des courants de marée continue de baisser. Le coût actualisé de l'électricité représente les coûts en capital installé et les coûts d'exploitation courants d'une centrale électrique, convertis en un flux uniforme de paiements sur la durée de vie financière présumée de la

centrale. Des fondations monopiles standard remplaceront les plateformes gravitaires utilisées chez ClearWater, réduisant ainsi de 90 % la quantité d'acier nécessaire. La société a également apporté une modification aux turbines pour permettre de raccorder jusqu'à sept turbines à un seul

câble d'exportation vers la terre ferme, ce qui réduit le nombre de câbles et les opérations en mer nécessaires à l'installation. Par ailleurs, la tension du câble d'exportation peut passer de 4 kV à 33 kV, réduisant ainsi de plus de 6 % les pertes électriques sur le réseau.

Découverte d'une créature vieille de 500 millions d'années



Les trilobites, ce sont ces créatures étranges dotées de carapaces, qui évoluaient dans les fonds marins de l'époque cambrienne. Ils constituent par ailleurs l'un des groupes d'ani-

maux les plus prospères, avec un règne estimé à environ 270 millions d'années (de 521 à 252 millions d'années). Ces créatures ayant une place de choix dans l'arbre de la vie,

chaque nouvelle découverte est donc importante. Cette nouvelle espèce, retrouvée dans les schistes de la baie Emu, sur l'île Kangourou, se caractérise également par sa grande taille. Environ 30 centimètres de long.

La créature se caractérise également par ses parties molles, bien conservées. Notamment par ses pattes habillées d'épines probablement utilisées pour écraser et râper la nourriture. Cette nouvelle espèce, vieille d'environ 500 millions d'années, se présente également comme le plus grand trilobite cambrien jamais découvert en Australie. Redlichia rex était à peu de chose près environ deux fois plus grand que les autres espèces de trilobites dans la région à cette époque. La découverte de spécimens blessés et d'excréments fossilisés (coprolithes) contenant les restes de Redlichia rex permet également

d'en apprendre davantage sur l'espèce.

Le plus grand prédateur de la région ?

On rappelle également que cette créature évoluait durant l'époque dite de l'explosion cambrienne. C'est durant cette période que se sont soudainement développés la plupart des grands embranchements actuels de métazoaires. Pour expliquer cette incroyable poussée de l'évolution, les biologistes évoquent une "course aux armements" entre prédateurs et proies, chacun développant des moyens d'attaques ou de défense toujours plus efficaces. La taille globale et les pattes pleines d'épines de Redlichia rex sont une conséquence probable de cette course aux armements qui a eu lieu à cette époque, notent les chercheurs.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

Siphon à soda

Inventeur : Antoine Perpigna Date : 1837 Lieu : France

Le siphon était conçu pour produire un mélange d'eau et de gaz carbonique. Pour ce faire, il suffisait de mélanger des poudres d'acide tartrique et de bicarbonate de soude à de l'eau.



SEAL TEAM



21h00



L'unité Bravo des Navy Seals, menée par Jason Hayes, est envoyée au Liberia pour exfiltrer l'un des piliers de l'État islamique, Abu Samir Al-Masri, recherché depuis plusieurs années. À ses côtés, le jeune Clay Spenser doit faire ses preuves en tant que nouvelle recrue. Cette mission est remise en question lorsque les Navy Seals découvrent que les hommes du terroriste détiennent une Américaine en otage

LES BRONZÉS : LES SECRETS DE 40 ANS D'AMITIÉ ET DE SUCCÈS



21h00



Près de 16 millions de personnes ont vu les trois films au cinéma et des dizaines de millions à la télé ! «Les Bronzés», ce sont des personnages mythiques, mais aussi des répliques devenues culte ! Alors comment Christian Clavier, Gérard Jugnot, Thierry Lhermitte, Michel Blanc, Josiane Balasko, Marie-Anne Chazel et Dominique Lavanant, ont-ils eu l'idée d'écrire ces films ? Comment cette bande d'amis d'école a-t-elle vécu le succès et les violentes critiques à leurs sorties en salle ? Comment se sont-ils connus ? Réponse dans ce documentaire riche en témoignages

SECRETS D'HISTOIRE



21h00



Stéphane Bern revient sur la vie, les passions et les engagements du prince Charles, futur roi d'Angleterre. L'héritier à la couronne, fils aîné de la reine Élisabeth II et du duc d'Édimbourg, est scruté depuis son plus jeune âge, mais qui est vraiment le futur monarque, qui a fêté ses 70 ans en novembre ? L'animateur a obtenu du prince Charles qu'il ouvre les portes de Clarence House, sa demeure londonienne aux murs chargés d'histoire. Installée à quelques centaines de mètres du palais, elle a, entre autres, accueilli la reine mère et la princesse Margaret après le décès du roi George VI. Jour après jour, Charles s'y prépare au rôle qui lui incombera lorsque sa mère disparaîtra

AGATHE KOLTÈS



21h00



Le corps d'un pilote d'une compagnie maritime est retrouvé enchevêtré dans les filins de la bouée de son bateau. L'enquête mène le groupe sur l'île-aux-Moines, où Agathe renoue avec Corinne Contini, son amie d'enfance. Une rencontre qui la pousse quelque peu à perdre son objectivité lors de ses investigations. Par ailleurs, Fontaine révèle à Agathe qu'il a découvert le lien familial l'unissant à Mathilde



LA SÉLECTION DU MIDI LIBRE

LE VILLAGE DES SECRETS



21h00



Lukas, un jeune documentariste praguais, débarque à Buchnov, un village de Bohême qu'il fréquentait enfant, pour enquêter sur un lynchage. Denis, un jeune Rom, y a en effet été assassiné au vu et au su de tous. L'auteur présumé, Jiri, un handicapé mental, vient d'être acquitté faute de preuves. Cette affaire touche d'autant plus Lukas qu'il a, dans sa jeunesse, fait subir des brimades à Denis, par l'intermédiaire de Jiri, et qu'il s'en veut. Mais le cinéaste se heurte à l'omerta. La mère de Denis, Marika, et son autre fils, Tomas, refusent de lui parler. Même silence chez la maire, Alena, et son mari, le docteur Vladimír Svoboda

CASTLE



21h00



Castle se retrouve coincé chez lui après un accident de ski, peu de temps avant son anniversaire. Afin de passer le temps, il observe les environs avec ses jumelles. C'est ainsi qu'il aperçoit l'une de ses voisines tromper son mari avec un jeune homme... Quelque temps plus tard, le mari trahi découvre le chapeau de son rival et sort un couteau, puis semble manipuler le corps inanimé de son épouse... Persuadé d'avoir assisté à un meurtre, Castle appelle la police. Mais en se rendant sur la soi-disant scène du crime, les enquêteurs ne trouvent aucune preuve compromettante

PÉKIN EXPRESS : LA ROUTE DES 50 VOLCANS



21h00



Cette 3e étape devrait donner bien du fil à retordre aux candidats encore en lice : pas moins de cinq heures de pirogue le attendent sous un soleil de plomb, à contre-courant sur le fleuve Rio Dulce pour rejoindre la ville de Livingston. À condition de ne pas chavirer ! Accessible uniquement par voie maritime, Livingston abrite les Garifunas, peuple issu du métissage entre les esclaves africains et les autochtones caribéens, qui vivent dans les confins de la ville. Cette étape leur réserve également d'autres surprises : reconnaître de grands tubes de la chanson française revisités par des musiciens locaux ou reproduire la recette d'une spécialité locale les yeux bandés

LA CAGE DORÉE



21h00



Habitant Paris depuis 1969, Maria et José Ribeiro, un couple de Portugais, vivent avec leurs deux enfants dans un rez-de-chaussée des beaux quartiers. Lui est chef de chantier, elle concierge de l'immeuble. Un jour, José apprend que son frère, avec qui il est brouillé depuis une trentaine d'années, est mort subitement. Ce dernier lui lègue au passage un domaine viticole au Portugal et une coquette somme d'argent. Mais comment peuvent-ils annoncer la nouvelle à leur entourage alors que leurs amis, voisins et employeurs comptent sur eux ? Ils sont tellement appréciés et dévoués que personne en effet n'est disposé à les laisser partir



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.comLa rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.comStandard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 021.93.69.29Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulaha
Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

FASHION WEEK

LA FILLE D'UN CHAMPION DU MONDE DE FOOTBALL DÉFILE

L'obsession de la planète Mode pour les enfants de stars est toujours d'actualité ! Elle a très certainement repéré de futurs top models lors du défilé Bonpoint. La fille d'un champion du monde de football y a participé... Cette saison encore, Bonpoint a profité de la Fashion Week de Paris pour organiser son défilé. La marque de

vêtements pour enfants et sa directrice artistique, Anne-Valérie Hash, ont présenté leurs collections fille et garçon pour les saisons printemps-été 2020. L'événement a eu lieu le mercredi 3 juillet 2019 après-midi au Grand Palais, dans le 8^e arrondissement. D'adorables bambins ont été castés pour

l'occasion. Parmi eux figurait une certaine Ayleen-Grace Areola. L'adorable petite est la fille du footballeur du Paris Saint-Germain et de l'équipe de France Alphonse Areola. Le gardien de but de 26 ans et son épouse Marrion ont suivi avec une attention toute particulière les passages de leur fille de 4 ans !



BEYONCÉ

ROBE DÉCOLLETÉE ET FENDUE POUR L'ANNIVERSAIRE DE SA NIÈCE

21 ans, ça se fête ! La nièce de Jay-Z, Teana, s'y est attelée en grande pompe. La jeune femme a pu compter sur la présence de son oncle et de sa tante (par alliance) Beyoncé, invités stars de la soirée inspirée par le film *Gatsby* le magnifique...



MEGHAN MARKLE

DANS VOGUE : SA SURPRENANTE ET SEULE EXIGENCE POUR LA SÉANCE PHOTO

Greta Thunberg, Laverne Cox, Christy Turlington, Chimamanda Ngozi Adichie, Salma Hayek, Adwoa Aboah ou encore Jane Fonda : l'artiste de 74 ans a réalisé les quinze différents portraits au mois de juin, entre Londres, Stockholm et New York. Et c'est par téléphone que Meghan Markle a transmis ses directives artistiques pour les séances photo. "Mes instructions de la part de la duchesse étaient claires : 'Je veux voir des tâches de rousseur !' Et bien, c'était comme enfoncer des portes ouvertes pour moi. J'adore les tâches de rousseur (...). Je déteste les retouches, je déteste le maquillage. Je dis toujours, 'Retirez le maquillage !'"

Fadjr	04h11
Dohr	12h54
Asr	16h43
Maghreb	19h56
Icha	21h33

FIFA AWARDS

BELMADI NOMINÉ POUR LE PRIX DU MEILLEUR ENTRAINEUR

L'entraîneur national de football, Djamel Belmadi, figure dans la liste des 10 techniciens nominés pour le prix "The Best FIFA Football Awards" de meilleur entraîneur, a indiqué hier, la Fédération internationale de football (FIFA) sur son site Internet. Sacré champion d'Afrique avec l'Algérie, Belmadi se trouve en compétition avec l'Espagnol, Pep Guardiola (Manchester City), entraîneur de Riyad Mahrez, l'Allemand Jurgen Klopp (Liverpool), le Néerlandais Erik ten Hag (Ajax), le Portugais Fernando Santos (équipe nationale du Portugal), le Brésilien Tite (équipe nationale du Brésil), le Français Didier Deschamps (équipe nationale de France) et les Argentins, Marcelo Gallardo (River Plate), Mauricio Pochettino (Tottenham Hotspur) et Ricardo Gareca (équipe nationale du Pérou). Outre la distinction de meilleur entraîneur, la FIFA décernera également

l'Awards du meilleur joueur, de la meilleure joueuse de l'année, ainsi que celui du meilleur entraîneur pour le football féminin. Les internautes pourront, dès à présent et jusqu'au 19 août prochain, voter sur le site de la FIFA. Selon la même source, le vote des internautes sera comptabilisé, à hauteur de 25 %, avec celui des capitaines de toutes les équipes nationales, des sélectionneur(e)s de toutes les équipes nationales, ainsi qu'à celui des journalistes. La FIFA publiera, début septembre, la liste des trois finalistes pour chacune des quatre catégories, ainsi que pour le Prix Puskás de la FIFA, le Prix des supporters de la FIFA, le Prix The Best gardien de but de la FIFA et le Prix The Best gardienne de but de la FIFA. Concernant les grands vainqueurs du titre "The Best FIFA Football Awards", ils seront détaillés lors de la cérémonie qui sera organisée le 23 septembre prochain à Milan (Italie).



SÉLECTION NATIONALE

HAKIM MEDANE NE QUITTERA PAS LE STAFF



Le manager général de la sélection nationale de football, Hakim Medane, restera à son poste. Contrairement aux rumeurs qui le donnaient partant, la Fédération algérienne de Football a décidé, de le maintenir dans ses fonctions de manager général, à l'issue de la présentation de son bilan devant les membres du Bureau fédéral en

conclave hier. Certains médias, relayés par les réseaux sociaux, donnaient l'information du départ de Hakim Medane avec certitude, pour une supposée altercation entre lui et le sélectionneur national Djamel Belmadi, lors de la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations d'Egypte.

BILAN FINANCIER DU 1^{er} SEMESTRE 2019

Ooredoo maintient son positionnement

Le groupe de télécommunications Ooredoo a rendu public, ce mercredi 31 juillet 2019, ses résultats financiers du 1^{er} semestre 2019.

Les revenus de Ooredoo (Algérie) ont atteint 41,1 milliards de dinars algériens, au 1^{er} semestre 2019.

Le parc clients est, quant à lui, estimé à 13,6 millions d'abonnés à fin juin 2019.

Le résultat avant intérêts, impôts (taxes), dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations (EBITDA), a atteint 15 milliards de dinars algériens, au 1^{er} semestre 2019.

En termes d'investissements durant le premier semestre 2019, Ooredoo Algérie a consacré une enveloppe de 10,9 milliard de dinars algériens, pour le renforcement et la modernisation de son réseau de couverture. Au sein du Groupe, Ooredoo (Algérie) représente 12% du nombre d'abonnés.

Les résultats du 1^{er} semestre 2019 traduisent la viabilité de la stratégie de Ooredoo, quant à sa volonté d'enrichir la vie numérique de ses clients.

CHÉRAGA (ALGER)

Quatre femmes et un enfant retrouvés morts

La ville de Chéraga s'est réveillée en plein émoi, hier matin. Toute une famille, installée nouvellement dans un appartement à la Cité Bonne Fontaine, à proximité du marché communal, a été décimée.

Selon des voisins de palier, quatre femmes et un enfant de 9 ans, ont été retrouvés sans vie, dans l'appartement qu'ils venaient juste d'acquérir. Les mêmes sources, qui ont largement diffusé l'information macabre sur les réseaux sociaux, ont indiqué que la mort est survenue suite à l'inhalation de gaz. Alertés, les éléments de la Protection civile, dont le poste se situe à moins d'un km, sont intervenus vers 2 h 00 du matin, pour transférer les corps sans vie vers l'hôpital de Béni Messous.

RELIANT ALGER/ORAN

Un train sauvagement caillassé

Les images désolantes et condamnables parlent d'elles-mêmes! Un train rapide, reliant Alger à Oran, de type Coradia, a été la cible d'une attaque, à coups de pierres, d'une violence inédite. Sur une vidéo publiée hier et reprise par des médias, l'on voit les vitres de la locomotive totalement cassées.

Quant au parterre, il est couvert d'éclats de verre. L'incident venait probablement de se passer. Le caillassage des trains est fréquent sur les chemins de fer algériens. Le phénomène prend même des proportions alarmantes. En 2017, un incident du même genre a, d'ailleurs, provoqué la blessure d'un mécanicien.

HAUSSE SPECTACULAIRE DES TEMPÉRATURES

3 wilayas placées en vigilance orange

Un nouveau BMS émis par l'Office national de météorologie (ONM), prévoit une hausse spectaculaire des températures maximales, notamment dans le Sud du pays. Depuis hier mercredi, l'ONM annonce avoir placé trois wilayas en vigilance orange canicule.

Cette alerte débute aujourd'hui. La fin du phénomène est prévue au plus tôt aujourd'hui jeudi à 21 heures, a prévenu le même BMS. Il s'agit notamment; de Ouargla, le Nord de Tamanrasset et Adrar. Les températures attendus dépasseront les 48 degrés, précise ce même bulletin.